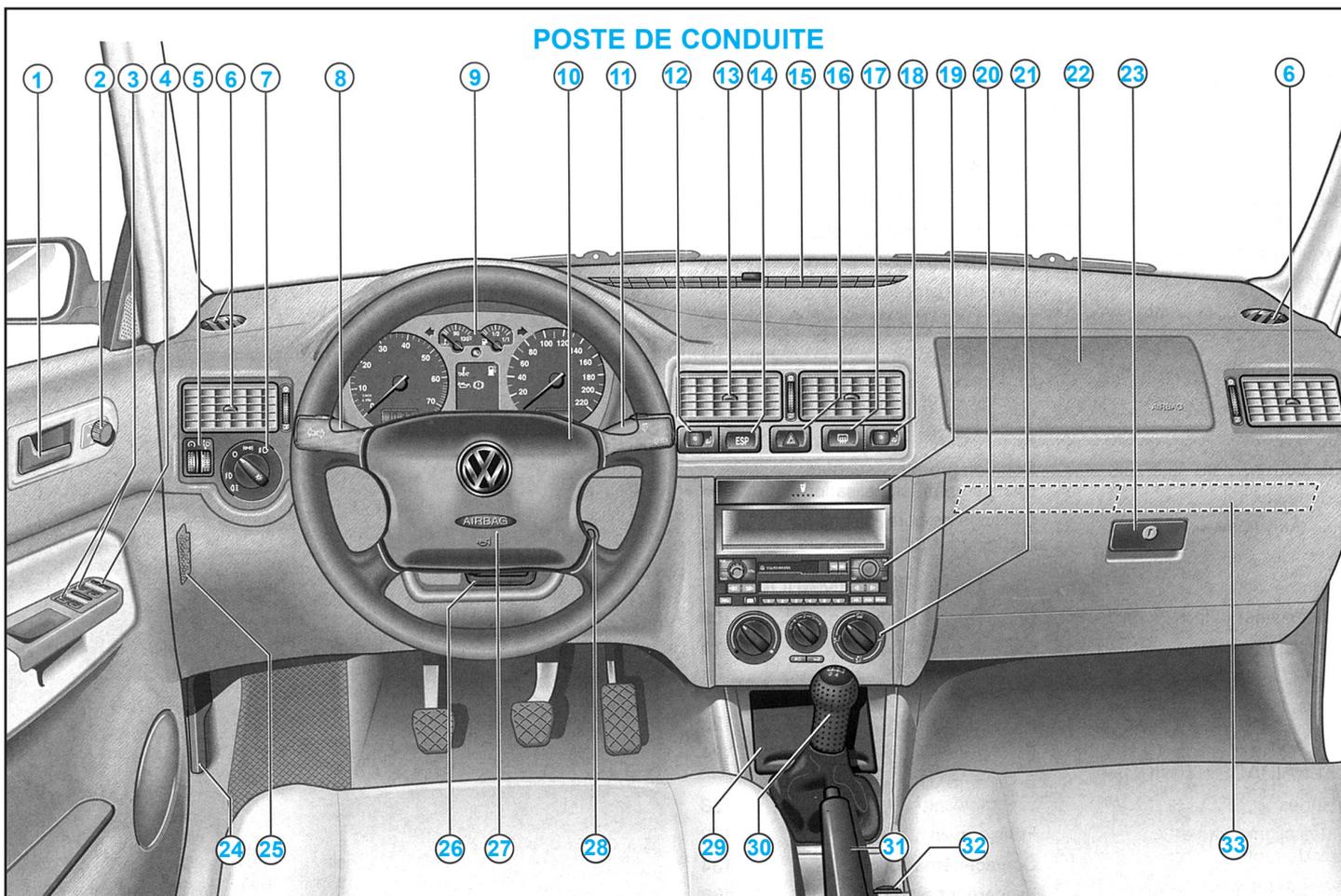


CONSEILS PRATIQUES



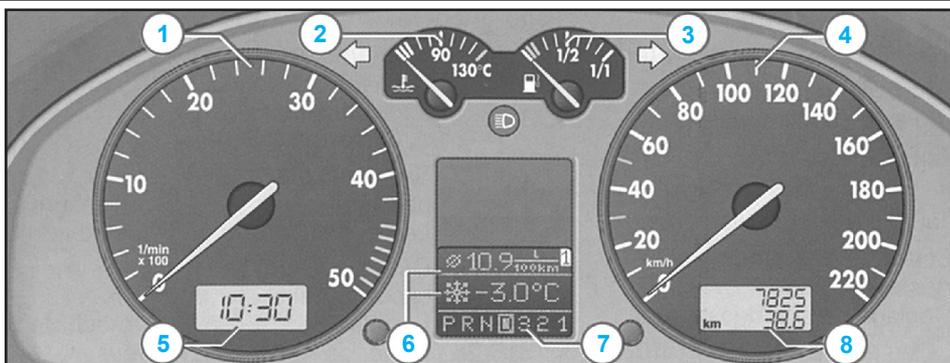
POSTE DE CONDUITE

- | | | |
|---|--|---|
| <p>1) Levier d'ouverture de porte</p> <p>2) Rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur</p> <p>3) Commandes de lève-glaces électriques</p> <p>4) Touche de verrouillage central</p> <p>5) Eclairage des cadrans et des commandes
Réglage du site des phares</p> <p>6) Diffuseurs d'air</p> <p>7) Commande de l'éclairage</p> <p>8) Levier des clignotants et de l'inverseur-code
Régulateur de vitesse</p> <p>9) Bloc-cadrans (voir tableau ci-dessous)
• cadrans
• témoins
• ordinateur de bord</p> <p>10) Avertisseur sonore (fonctionne seulement lorsque le contact d'allumage est mis)</p> <p>11) Levier d'essuie-glace et de lave-glace
Indicateur multifonction</p> <p>12) Molette de chauffage du siège gauche</p> | <p>13) Diffuseurs d'air</p> <p>14) Commande de l'antipatinage ou du programme électronique de stabilité</p> <p>15) Diffuseurs d'air</p> <p>16) Commande de signal de détresse</p> <p>17) Commande de dégivrage de glace arrière</p> <p>18) Molette de chauffage du siège droit</p> <p>19) Porte-gobelets</p> <p>20) Autoradio ou système intégré d'auto-radio et de navigation</p> <p>21) Eléments de commande pour :
- chauffage/ventilation
- climatiseur
- Climatronic</p> <p>22) Sac gonflable passager</p> <p>23) Levier d'ouverture de vide-poches</p> <p>24) Déverrouillage du capot-moteur</p> <p>25) Fusibles</p> <p>26) Levier de réglage en hauteur de la colonne de direction</p> <p>27) Sac gonflable conducteur</p> <p>28) Contact-démarrage</p> | <p>29) Cendrier avec allume-cigare/prise de courant</p> <p>30) Levier des vitesses (boîte mécanique)
Levier sélecteur (boîte automatique)</p> <p>31) Levier de frein à main</p> <p>32) Déverrouillage du volet de réservoir à carburant</p> <p>33) Casier de rangement pour livre de bord</p> <p>• Les équipements peuvent être combinés selon un grand nombre de variantes. C'est pourquoi le nombre et la disposition des éléments de commande peuvent différer</p> <p>Nota : Dans les pages suivantes, un * signifie que l'élément n'est monté que sur certaines versions</p> |
|---|--|---|

Bloc-cadrans

- La disposition des cadrans dépend de chaque modèle et version de moteur.

- | |
|--|
| <p>1) Compte-tours</p> <p>2) Température du liquide de refroidissement</p> <p>3) Niveau de carburant</p> <p>4) Tachymètre</p> <p>5) Montre à affichage numérique</p> <p>6) Indicateur multifonction* avec affichage de la périodicité d'entretien*</p> <p>7) Indicateur de position du levier sélecteur*</p> <p>8) Compteur kilométrique</p> |
|--|



1- Compte-tours*

- L'aiguille du compte-tours ne doit en aucun cas atteindre la zone rouge du cadran.
- Le début de la zone rouge du cadran est fonction du moteur respectif.

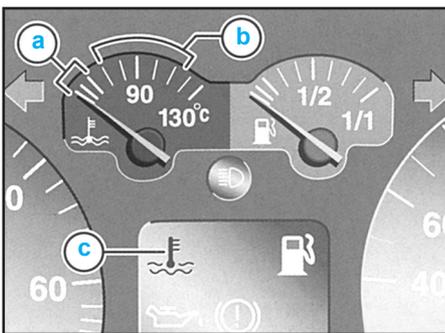
 **Engager plus tôt un rapport supérieur permet d'économiser du carburant et diminue le niveau sonore.**

- Il faut rétrograder au plus tard lorsque le moteur ne tourne plus sans à-coups.

2- Température du liquide de refroidissement



- L'indicateur fonctionne lorsque le contact d'allumage est mis
- En outre, lorsque vous mettez le contact d'allumage, le témoin d'alerte (c) s'allume pendant quelques secondes pour contrôle du fonctionnement.



a - zone froide

- Evitez les régimes élevés et ne sollicitez pas encore fortement le moteur.

b - zone normale

- En conduite normale, l'aiguille doit osciller dans la zone centrale de l'échelle. Lors de fortes sollicitations du moteur et de températures extérieures élevées, l'aiguille peut aussi se déplacer loin vers la droite.

- **Ne vous inquiétez pas tant que le témoin d'alerte (c) ne s'allume pas.**

c - Témoin d'alerte

- S'il arrivait que le témoin s'allume pendant la marche, vérifiez d'abord la température du liquide de refroidissement indiquée.
- Si l'aiguille se trouve dans la zone normale, il convient de faire l'appoint de liquide de refroidissement à la prochaine occasion.
- Si l'aiguille se trouve à droite, près de la zone d'indication **b**, la température du liquide de refroidissement est trop élevée. Arrêtez-vous, arrêtez le moteur et déterminez la cause de l'avarie.
- Des phares supplémentaires devant la prise d'air de refroidissement diminuent l'efficacité du système de refroidissement. Par des températures extérieures élevées et lors de fortes sollicitations du moteur, il y a danger de surchauffe du moteur.



3- Niveau de carburant

- L'indicateur fonctionne lorsque le contact d'allumage est mis.

- Le réservoir à carburant contient environ 55/62¹⁾ litres.
- Lorsque l'aiguille atteint la zone de réserve (flèche) et que le témoin d'alerte (d) s'allume en même temps, il reste environ 7/8¹⁾ litres de carburant dans le réservoir. Un signal acoustique retentit en plus.



¹⁾ Pour les modèles à transmission intégrale (4MOTION).

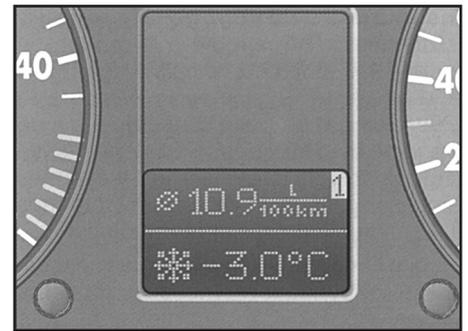
4- Tachymètre

5- Montre à affichage numérique

- Pour mettre la montre à l'heure, vous disposez d'un bouton de réglage placé à droite au-dessous du compte-tours.
- pour régler les heures, tournez le bouton dans le sens inverse d'horloge jusqu'en butée. Quand vous tournez brièvement le bouton de réglage une fois, l'indication avance d'une heure. Quand vous tournez le bouton et que vous le maintenez dans cette position, vous faites défiler les heures,
- pour régler les minutes, tournez le bouton dans le sens d'horloge jusqu'en butée. Quand vous tournez brièvement le bouton de réglage une fois, l'indication avance d'une minute. Quand vous tournez le bouton et que vous le maintenez dans cette position, vous faites défiler les minutes,
- Le bouton de réglage permet de régler l'heure à la seconde près :
 - tournez le bouton de réglage vers la droite jusqu'à ce que la montre affiche une minute de moins que l'heure à régler,
 - tournez le bouton de réglage vers la droite au moment où l'indicateur des secondes d'une montre indiquant l'heure exacte a atteint une minute entière.

6- Indicateur multifonction*

- L'indicateur multifonction (MFA) donne en plus de l'indication permanente de la température extérieure une série d'informations supplémentaires :
 - durée du trajet effectué,
 - kilométrage parcouru,
 - vitesse moyenne,
 - consommation momentanée de carburant,
 - consommation moyenne de carburant,
 - signal de verglas.



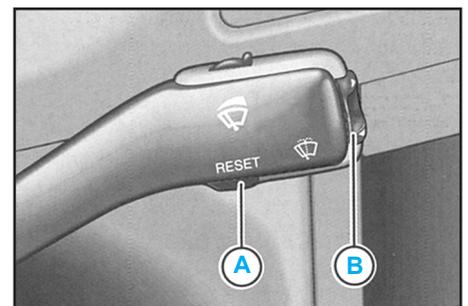
- Une fois que vous avez mis le contact d'allumage, la fonction sélectionnée en dernier lieu s'affiche.

Température extérieure°C

- La plage de mesure s'étend de -40 °C à +50 °C. Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à vitesse très faible, la température affichée peut être un peu plus élevée que la température extérieure réelle en raison de la chaleur de rayonnement du moteur ou du fonctionnement du chauffage stationnaire.
- Lorsque les températures extérieures sont comprises entre +4 °C et -7 °C, l'indicateur de température extérieure affiche en plus le symbole d'un cristal de glace (signal de verglas).
- Ce symbole clignote d'abord pendant environ 5 secondes, puis reste allumé tant que la température extérieure ne dépasse pas +4°C ou ne tombe pas en dessous de -7°C.

Attention : Si l'affichage de la température extérieure est utilisé comme indicateur de verglas, il faut tenir compte du fait qu'il peut y avoir du verglas même à des températures de l'ordre de +4°C.

- Après la coupure du contact d'allumage, la dernière température affichée reste mémorisée pendant environ 45 minutes. Si le contact d'allumage est mis à l'issue de ce laps de temps ou si le véhicule est déplacé à une vitesse d'environ 30 km/h pendant ces 45 minutes, c'est la nouvelle température momentanée qui est affichée.



Les mémoires

- Ce dispositif est équipé de deux mémoires fonctionnant automatiquement.
- De la mise du contact d'allumage jusqu'à sa coupure, une **mémoire de trajet (1)** enregistre les données suivantes sur le trajet durée du trajet kilométrage parcouru et quantité de carburant consommée.

- La vitesse moyenne et la consommation moyenne de carburant sont calculées à partir de ces données.
- Si l'on poursuit son trajet moins de 2 heures après avoir coupé le contact d'allumage, les nouvelles données viennent alors s'ajouter.
- Lors d'une interruption de plus de 2 heures du trajet, les données sont automatiquement effacées.
- **Une mémoire de voyage (2)** enregistre les données d'un nombre quelconque de trajets jusqu'à une durée de voyage totale de 99 heures et 59 minutes, un parcours de 9 999 kilomètres et une consommation de carburant de 999 litres. Ces données de conduite servent à calculer les moyennes de consommation et de vitesse obtenues sur l'ensemble de ces différents trajets.
- Lorsque l'une des valeurs indiquées est dépassée, les données mémorisées sont effacées et le calcul recommence à zéro. Contrairement à la mémoire de trajet, la mémoire de voyage n'est pas effacée après une interruption du voyage de 2 heures.
- Pour consulter les données, on choisit l'une ou l'autre mémoire avec le curseur **A** dans le levier d'essuie-glace.

1) Mémoire de trajet.

2) Mémoire de voyage.

- On peut consulter les données suivantes dans les deux mémoires :
 - kilométrage parcouru,
 - vitesse moyenne,
 - consommation moyenne de carburant,
 - durée du trajet effectué.
- La quantité de carburant consommée n'est pas indiquée.

Effacement des mémoires

- Lorsque le contact d'allumage est mis, les deux mémoires peuvent être effacées séparément à partir de la position correspondante du curseur **A** en déplaçant celui-ci pendant plus d'une seconde au-delà du cran pour atteindre la position 0.
- Si la batterie du véhicule est déconnectée, les deux mémoires sont effacées.

Les indicateurs

min : Durée du trajet effectué

- La mémoire **1** indique la durée du trajet qui s'est écoulée après avoir mis le contact d'allumage ou effacé les données mémorisées.
- voir «Mémoire de trajet».
- La mémoire **2** indique la durée totale des différents trajets effectués - voir « Mémoire de voyage».
- La valeur maximale de l'indication dans les deux positions du curseur est 99 heures 59 minutes. Si l'on dépasse cette valeur, l'indication revient à zéro.

km : Kilométrage parcouru

- Ce que nous avons dit au paragraphe «Durée du trajet effectué» est également valable pour le «Kilométrage parcouru».

Le kilométrage maximal indiqué est de 9 999 km.

km/h : Vitesse moyenne

- Ce que nous avons dit au paragraphe «Consommation moyenne de carburant» est applicable de façon correspondante.

l/100 km : Consommation momentanée de carburant

- La consommation momentanée est affichée en l/100 km.
- Le calcul de la consommation est effectué par sections de 30 mètres. Lorsque le véhicule est à l'arrêt la valeur dernièrement affichée est maintenue.
- Si la consommation momentanée de carburant est sélectionnée après le lancement du moteur, c'est la consommation moyenne qui est affichée pendant les 30 à 40 premiers mètres du trajet.
- Cet affichage permet d'adapter son style de conduite à la consommation souhaitée.

Ø l/100 km : Consommation moyenne de carburant

- C'est la consommation moyenne qui est indiquée et non la consommation au moment de la lecture de la valeur.
- La consommation moyenne est indiquée après la mise du contact d'allumage ou l'effacement de la mémoire correspondante dès que l'on a parcouru 100 mètres environ. Jusqu'à ce moment des tirets remplacent une valeur. Pendant la marche, la valeur affichée est actualisée toutes les 5 secondes.
- La mémoire **1** indique la quantité moyenne de carburant consommée au cours du trajet effectué.
- La mémoire **2** indique la quantité moyenne de carburant consommée sur l'ensemble des différents trajets - voir «Mémoire de voyage».

Remarque : La quantité de carburant consommée n'est pas indiquée.

6- Affichage de la périodicité d'entretien

- 3 000 km avant l'échéance du prochain entretien, le message suivant s'affiche : «SERVICE 3 000 km» c'est-à-dire «entretien dans 3 000 km».
- L'indication du kilométrage à parcourir jusqu'à l'échéance de l'entretien diminue par étapes de 100 km.
- A l'échéance de l'entretien, l'affichage «SERVICE MAINTENANT» clignote.
- Environ 20 secondes après l'établissement du contact d'allumage, l'affichage

de l'échéance de l'entretien s'éteint. Vous pouvez également auparavant commuter sur l'affichage normal (affichage du kilométrage) en appuyant sur le bouton de remise à zéro ou la touche du levier d'essuie-glace (pendant plus de 0,5 seconde).

- La concession remet l'affichage à zéro une fois l'entretien effectué. Vous trouverez, à titre de confirmation, le bulletin de défauts dans la poche arrière de votre livre de bord.
- Si l'entretien n'a pas été effectué par une concession, l'affichage doit être remis à zéro de la manière suivante :
 - le contact d'allumage étant coupé, appuyez sur le bouton de remise à zéro du totalisateur partiel placé au-dessous du tachymètre et maintenez-le enfoncé,
 - mettez le contact d'allumage et lâchez le bouton de remise à zéro,
 - tournez vers la droite le bouton des minutes pour régler la montre à affichage numérique L'afficheur commute sur l'affichage normal,
 - coupez le contact d'allumage. C'est seulement alors que l'entretien est remis à zéro.
- Tenez compte du fait que vous ne pouvez pas remettre le service complètement à zéro, mais seulement à 15 000 km.

Remarques : Ne remettez pas l'affichage à zéro entre les échéances d'entretien, sinon les indications affichées seront erronées.

7- Afficheur des positions du levier sélecteur*

- Les positions du levier sélecteur enclenchées sur la boîte de vitesses automatique sont indiquées sur l'afficheur.

8- Compteur kilométrique/ compteur journalier

- Le totalisateur supérieur enregistre la distance totale parcourue, le totalisateur inférieur les courts trajets.
- Le dernier chiffre du totalisateur inférieur indique les hectomètres.
- Pour remettre à zéro le totalisateur inférieur (totalisateur partiel), appuyez sur le bouton placé au-dessous du tachymètre.

Témoins



- La disposition des témoins dépend de la version du modèle et du moteur. Les symboles par-dessus les témoins ne sont visibles que lorsque ces derniers s'allument.

- 1) Système de sacs gonflables
- 2) Clignotants de remorque*
- 3) Régulateur de vitesse*
- 4) Feu arrière de brouillard
- 5) Dispositif de préchauffage (moteurs diesel) ou dysfonctionnement du moteur*
- 6) Antidémarrage électronique
- 7) Clignotants
- 8) Température/niveau de liquide de refroidissement
- 9) Usure des garnitures de freins
- 10) Feux de route
- 11) Niveau de carburant
- 12) Témoin d'alerte d'échappement
- 13) Antipatinage* ou programme électronique de stabilité *
- 14) Dispositif antiblocage ABS
- 15) Système de freinage
- 16) Alternateur
- 17) Témoin de rappel des ceintures de sécurité *
- 18) Pression/niveau d'huile-moteur
- 19) Capot de coffre/hayon ouvert*
- 20) Liquide de lave-glace

1- Système de sacs gonflables* (airbags)



- Ce témoin s'allume pendant plusieurs secondes lorsque vous mettez le contact d'allumage. Sur les véhicules dont le sac gonflable du passager avant a été désactivé, ce témoin clignote pendant environ 12 secondes.

- Si le témoin ne s'éteint pas après ou bien s'allume, clignote ou scintille pendant la marche, une perturbation affecte le système de sacs gonflables. Il faut faire contrôler le système dans les plus brefs délais.

2- Clignotants de remorque*



- Le témoin clignote lorsque les clignotants de la remorque sont branchés.

- Si un clignotant est défaillant sur la remorque ou sur le véhicule tracteur, le témoin ne clignote pas.

3- Régulateur de vitesse*

- Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est activé. Il n'existe pas sur toutes les versions de véhicule.

4- Feu arrière de brouillard*



- Le témoin s'allume après mise en marche du feu arrière de brouillard.

5- Préchauffage

(uniquement moteurs Diesel)



- Lorsque le moteur est froid, le témoin de préchauffage s'allume lorsque la clé de

contact est mise en position marche (contact mis).

- Si le témoin ne s'allume pas, le dispositif de préchauffage est défectueux, faites appel à un spécialiste.
- Lancez le moteur dès que le témoin s'éteint.
- Lorsque le moteur est à température de fonctionnement, le témoin de préchauffage ne s'allume pas, le moteur peut être lancé immédiatement
- Si une perturbation survient dans la gestion moteur sur les moteurs Diesel, elle est signalée par le clignotement du témoin, il faut faire contrôler le moteur dans les plus brefs délais.

5- Dysfonctionnement du moteur

- Moteur à essenceEPC



- Moteur Diesel
- Un dysfonctionnement survenant dans la gestion moteur lors de la conduite est signalé par l'allumage (moteur à essence) ou le clignotement (moteur Diesel) du témoin respectif, vous devez immédiatement faire contrôler le moteur.

6- Antidémarrage électronique



- Lorsque vous mettez le contact d'allumage, les données de la clé du véhicule sont interrogées automatiquement. Cet alignement des données est validé par le clignotement du témoin.
- Si une clé non autorisée a été utilisée, le témoin passe en mode de clignotement continu. Il est alors impossible de mettre le véhicule en marche.

7- Clignotants



- Le témoin gauche ou droit clignote suivant la direction choisie. Si un clignotant est défaillant, le témoin clignote alors environ deux fois plus vite. Cette indication n'est pas valable en cas de traction d'une remorque.

8- Température/ niveau de liquide de refroidissement



- Ce témoin s'allume pendant quelques secondes pour contrôle du fonctionnement lorsque vous mettez le contact d'allumage.
- Si le témoin ne s'éteint pas ensuite ou si s'allume ou clignote pendant la marche, il se peut que la température du liquide de refroidissement soit trop élevée ou que le niveau du liquide de refroidissement soit trop bas : Arrêtez-vous, arrêtez le moteur et vérifiez le niveau du liquide de refroidissement. Faites l'appoint, si nécessaire.

- Si le niveau de liquide de refroidissement est correct, il se peut que la perturbation provienne d'une panne du ventilateur de radiateur. Vérifiez le fusible du ventilateur et, si nécessaire, remplacez-le.
- Si le témoin ne s'éteint pas, bien que le niveau du liquide de refroidissement et le fusible de ventilateur soient en ordre, ne continuez pas à rouler, faites appel à un spécialiste.
- Si l'avarie n'est due qu'au ventilateur, on peut, si le niveau du liquide est correct et que le témoin de température s'éteint, continuer à rouler jusqu'à la concession la plus proche. Le déplacement de l'air étant alors utilisé pour le refroidissement, évitez le ralenti et une faible allure.

9- Indicateur d'usure des garnitures de freins*



- Le témoin s'allume lorsque les garnitures de freins avant ont atteint la limite d'usure.
- Vous devez vous rendre immédiatement dans une concession pour faire contrôler les garnitures de freins.
- Etant donné que l'indicateur d'usure ne surveille que les garnitures de freins avant, nous vous conseillons de faire contrôler également les garnitures de freins arrière.

10- Feux de route



- Le témoin s'allume lorsque les feux de route sont commutés ou lorsque l'on actionne l'avertisseur optique.

11- Niveau de carburant*



- Ce témoin s'allume lorsqu'il ne reste plus que 7 à 8^l litres environ en réserve. Un signal acoustique retentit en plus.

¹⁾ Sur les modèles à transmission intégrale (4MOTION).

12- Témoin d'alerte d'échappement*



- Si une perturbation survient pendant la marche dans la gestion moteur sur les moteurs à essence, elle est signalée par le clignotement de ce témoin, il faut faire contrôler le moteur dans les plus brefs délais.

13- Antipatinage (ASR)*



- Le témoin s'allume quand vous mettez le contact d'allumage et doit s'éteindre après environ 2 secondes.
- Le témoin s'allume pendant la marche du véhicule quand le dispositif est en phase de régulation.
- Quand le dispositif est hors circuit ou en cas de perturbation du système, le témoin s'allume en permanence.
- Comme l'antipatinage fonctionne en même temps que l'antiblocage ABS et le blocage électronique de différentiel EDS, le témoin d'antipatinage ASR s'allume aussi en cas de défaillance de l'ABS.

13- Programme électronique de stabilité (ESP)*



- Le témoin s'allume quand vous mettez le contact d'allumage et doit s'éteindre après environ 2 secondes.
- Le dispositif ESP comprend également un dispositif anti-patinage (ASR).
- Le témoin s'allume pendant la marche du véhicule quand le dispositif est en phase de régulation.
- Quand le dispositif est hors circuit ou en cas de perturbation du système, le témoin s'allume en permanence.
- Comme le programme électronique de stabilité ESP fonctionne en même temps que l'antiblocage ABS et le blocage électronique de différentiel EDS, le témoin de l'ESP s'allume aussi en cas de défaillance de l'ABS.

14- Dispositif antiblocage (ABS)*



- Ce témoin surveille les dispositifs ABS et EDS*.

Dispositif antiblocage (ABS)*

- Le témoin s'allume pendant quelques secondes lorsque l'on met le contact d'allumage et/ou pendant le lancement du moteur. Le témoin s'éteint une fois que le processus de contrôle automatique est terminé.
- Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous mettez le contact d'allumage, si le témoin d'ABS ne s'éteint pas ou si le témoin d'ABS s'allume pendant la marche, le système n'est pas en ordre.
- Un défaut du dispositif ABS est indiqué comme suit :
 - si le témoin d'ABS s'allume seul, le véhicule peut encore être freiné avec le système de freinage ordinaire, c'est-à-dire sans ABS, mais vous devez vous rendre immédiatement dans une concession.
 - si le témoin d'ABS s'allume en même temps que le témoin du système de freinage, un défaut affecte non seulement le dispositif ABS, mais aussi le système de freinage ordinaire. Vous devez vous attendre à une modification du comportement du véhicule au freinage.

Attention : Lorsque les deux témoins s'allument, arrêtez-vous immédiatement et vérifiez le niveau de liquide de frein dans le réservoir. Si le niveau du liquide est descendu en dessous du repère «MIN», ne continuez pas à rouler et faites appel à un spécialiste. Si le niveau de liquide de frein est correct, il se peut que la perturbation ait été provoquée par l'ABS. Une panne de la fonction de régulation de l'ABS peut entraîner le blocage relativement rapide des roues arrière lors du freinage. Cela risque de provoquer dans certaines circonstances le dérapage de l'arrière du véhicule. Roulez prudemment jusqu'à la concession la plus proche et faites éliminer la perturbation.

Blocage électronique de différentiel (EDS)*

- Le dispositif EDS fonctionne en liaison avec l'ABS. La défaillance du dispositif EDS est signalée par le témoin d'ABS. La défaillance des dispositifs ASR et ESP est également signalée par ce témoin. Vous devez vous rendre le plus tôt possible dans une concession.

15- Système de freinage



- Le témoin s'allume lorsque :
 - le frein à main est serré, si vous conduisez à plus de 6 km/h avec le frein à main serré, un signal acoustique retentit en plus,
 - le niveau du liquide de frein est trop bas, le contact d'allumage doit alors être mis. Sur les véhicules équipés d'un dispositif antiblocage* (ABS), le témoin s'allume pendant quelques secondes lorsque vous mettez le contact d'allumage ou lancez le moteur. Lorsque le dispositif ABS* est défaillant, le témoin d'ABS s'allume aussi en même temps que le témoin du système de freinage.

Attention : Si le témoin du système de freinage devait ne pas s'éteindre après que vous avez desserré le frein à main ou s'allumer pendant la marche, le niveau de liquide de frein dans le réservoir est trop bas. Arrêtez-vous immédiatement, ne continuez pas à rouler et faites appel à un spécialiste.

- Si le témoin du système de freinage s'allume en même temps que le témoin d'ABS, il se peut que la fonction de régulation de l'ABS soit défaillante. Les roues arrière risquent de se bloquer lors du freinage. Dans certaines circonstances, cela peut provoquer le dérapage du train arrière du véhicule.

16- Alternateur



- Le témoin s'allume lorsque l'on met le contact d'allumage. Il doit s'éteindre après le lancement du moteur
- L'alternateur est entraîné par une courroie à nervures trapézoïdales de grande longévité.
- Si le témoin s'allume pendant le trajet, vous pouvez normalement continuer de rouler jusqu'à la concession la plus proche.
- La courroie doit être vérifiée et remplacée le cas échéant.
- Mais comme la batterie du véhicule se décharge alors constamment, il est préférable d'arrêter tous les consommateurs électriques qui ne sont pas impérativement nécessaires.

17- Témoin de rappel des ceintures*



- Ce témoin (qui n'existe que sur des versions destinées à certains pays) s'allume pendant environ 6 secondes après établissement du contact d'allumage

pour vous rappeler de boucler votre ceinture.

- Si vous n'attachez pas votre ceinture de sécurité, un signal acoustique retentit une fois que vous avez mis le contact d'allumage. Il cesse après que vous avez bouclé votre ceinture ou au bout d'environ 6 secondes.

18- Pression/niveau d'huile-moteur



- Le témoin de pression et de niveau d'huile-moteur est allumé pendant quelques secondes pour le contrôle du fonctionnement, lorsque vous mettez le contact d'allumage.
- Lorsque ce témoin, allumé ou clignotant, est rouge ou jaune, la pression et/ou le niveau d'huile-moteur est trop bas(se). Une perturbation de la sonde de niveau d'huile-moteur est aussi signalée par ce témoin.

Témoin allumé ou clignotant rouge (pression d'huile-moteur trop basse)

- Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas, un signal acoustique retentit 3 fois en guise d'avertissement supplémentaire. Ne lancez pas le moteur! Contrôlez le niveau d'huile et faites l'appoint d'huile si nécessaire.

- Lorsque ce témoin clignote ou s'allume pendant la marche du véhicule, un signal acoustique retentit 3 fois aux régimes supérieurs à 1500 tr/min, en guise d'avertissement supplémentaire. Arrêtez-vous, arrêtez le moteur! Contrôlez le niveau d'huile et faites l'appoint d'huile si nécessaire.
- Lorsque le témoin clignote, bien que le niveau d'huile soit correct, ne continuez pas à rouler. Dans ce cas, le moteur ne doit même pas tourner au ralenti, faites appel à un spécialiste.
- Si, pendant la marche, le moteur tourne à sous-régime (régime inférieur au régime de ralenti), il se peut que le témoin de pression d'huile s'allume. Augmentez le régime du moteur en accélérant ou en rétrogradant.
- Le témoin de pression d'huile-moteur n'indique pas le niveau de celle-ci. Il convient donc de contrôler le niveau d'huile-moteur à intervalles réguliers, au mieux à chaque ravitaillement en carburant.

Témoin allumé jaune (niveau d'huile-moteur trop bas)

- Si le témoin de contrôle s'allume (couleur jaune), le niveau d'huile-moteur est probablement trop bas. En même temps, un message d'avertissement apparaît pendant un court instant sur l'afficheur de l'ordinateur de bord* «VÉRIFIER NIV. HUILE».
- Vérifiez le niveau d'huile-moteur au plus tard au prochain ravitaillement en carburant et faites l'appoint d'huile si nécessaire.
- L'ouverture du capot-moteur a pour effet de remettre à l'état initial l'avertissement

concernant le niveau d'huile. Si vous n'avez pas fait l'appoint d'huile-moteur, l'avertissement se reproduira après un parcours d'environ cent kilomètres.

Témoin jaune clignotant (sonde de niveau d'huile-moteur défectueuse)

- Une défaillance de la sonde de niveau d'huile-moteur sera signalée par un signal acoustique et le clignotement répété du témoin.
- En même temps, un message d'avertissement apparaît pendant un court instant sur l'afficheur de l'ordinateur de bord*. «HUILE ATELIER!».
- Le moteur doit être contrôlé au plus vite.
- Durant la période s'écoulant entre l'apparition de la défaillance jusqu'au contrôle du moteur, il est impératif que vous contrôliez régulièrement le niveau d'huile au mieux à chaque ravitaillement en carburant.

19- Indicateur* de capot de coffre/ de hayon ouvert

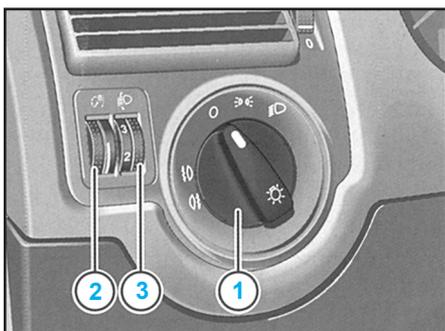
- Ce témoin indique que le capot de coffre/ le hayon est ouvert
- Le témoin s'éteint uniquement quand le capot de coffre/le hayon est entièrement fermé.

20- Niveau de liquide de lave-glace*



- Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide dans le réservoir de lave-glace est trop bas.
- Faites l'appoint de liquide de nettoyage pour le lave-glace et le lave-phares*.

Commandes d'éclairage



1- Commutation de l'éclairage



-  Eteint
-  Feux de position ¹⁾
-  Feux de croisement ou feux de route

- Les feux de croisement/de route ne s'allument que lorsque le contact d'allumage est mis. Pendant le lancement et après coupure du contact d'allumage, ils sont commutés automatiquement sur les feux de position.

Remarque : Si vous oubliez d'éteindre les feux après avoir retiré la clé de contact, un vibreur* retentit tant que la porte du conducteur est ouverte.

¹⁾ Si, sur les véhicules destinés à certains pays d'exportation, les feux de position sont commutés lorsque le contact d'allumage est mis, les feux de croisement s'allument en plus avec une luminosité réduite.



Phares antibrouillard*

- La commande d'éclairage étant réglée sur les feux de position, de croisement ou de route, tirez-la jusqu'au premier cran.
- Lorsque les phares antibrouillard sont commutés, le symbole des phares antibrouillard s'allume en vert.



Feu arrière de brouillard*

Véhicules sans phares antibrouillard :

- Tournez la commande d'éclairage en position feux de croisement/de route et tirez-la jusqu'en butée.

Véhicules avec phares antibrouillard :

- Tirez la commande d'éclairage jusqu'au deuxième cran dans les positions feux de position ou feux de croisement/de route.

Remarques : • Lorsque le feu arrière de brouillard est allumé, un témoin s'allume dans le bloc-cadrans.

- En raison de l'important éblouissement qu'il provoque, le feu arrière de brouillard ne doit être utilisé qu'en cas de faible visibilité (p. ex. moins de 50 m).

- L'équipement électrique du dispositif d'attelage* monté à l'usine est conçu pour que le feu arrière de brouillard du véhicule tracteur soit automatiquement éteint en cas de traction d'une remorque avec feu arrière de brouillard.

2- Rhéostat d'éclairage des cadrans et des commandes



- Lorsque l'éclairage est commuté, il est possible de régler progressivement l'intensité de l'éclairage des cadrans et des commandes en tournant la molette.

3- Réglage du site des phares*

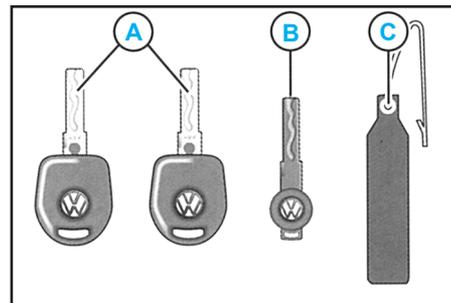


- Avec le réglage électrique du site des phares, on peut adapter progressivement le faisceau des phares à l'état de chargement du véhicule. On évite ainsi que les véhicules venant en sens inverse ne soient plus éblouis que d'habitude.
- En même temps, la position correcte des phares permet au conducteur d'avoir une vue optimale.
- Les phares ne peuvent être réglés que lorsque les feux de croisement sont allumés.
- Pour abaisser le faisceau lumineux, tournez la molette vers le bas à partir de sa position initiale (-).

Remarque : Sur les véhicules équipés de lampes à décharge, les phares s'adaptent automatiquement à l'état de chargement lors de la mise du contact d'allumage.

Commandes des portes

Clés



- Le véhicule est livré avec deux clés principales **A** et une clé de secours **B** ; elles conviennent à toutes les serrures.
- Nous vous conseillons de ne pas conserver la clé de secours avec les papiers du véhicule. Il convient de n'utiliser la clé de secours que temporairement.

Remarques : Chaque clé contient des composants électroniques. Mettez la clé à l'abri de l'humidité et ne lui faites pas subir de fortes secousses.

- Les véhicules avec radiocommande* sont livrés avec deux clés à radiocommande et une clé de secours.

Attention : • Si vous quittez le véhicule, même temporairement, retirez dans tous les cas la clé de contact. Cette recommandation s'applique surtout lorsque des enfants restent à bord du véhicule. En effet, ils risquent de faire démarrer le moteur ou d'enclencher les équipements électriques, p. ex. les lave-glaces. Danger d'accident !

- Ne retirer la clé du contact-démarreur qu'une fois que le véhicule est à l'arrêt. Sinon, le dispositif de blocage de la direction risque de s'enclencher inopinément.

Remplacement de clés

- Pour des raisons de sécurité, vous ne pouvez vous procurer des clés de rechange que dans des concessions Volkswagen.

Languette porte-code

- Le numéro de la clé, indispensable pour confectionner un double, est inscrit sur la languette en matière plastique **C**. Vous ne pouvez obtenir des clés de rechange auprès d'une concession Volkswagen que si vous indiquez ce numéro.
- Vous devez conserver la languette en matière plastique séparément et en lieu sûr, car c'est seulement à l'aide de ce numéro que les clés peuvent être remplacées.
- Pour cette raison, remettez aussi cette languette à l'acheteur si vous vendez votre véhicule.

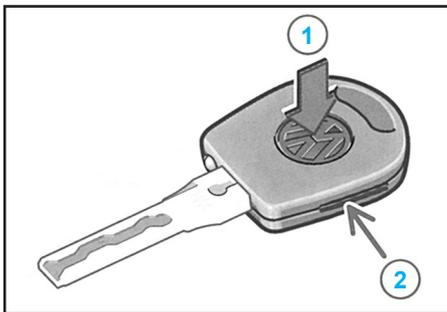
Antidémarrage électronique

- L'antidémarrage électronique empêche que des personnes non autorisées ne mettent en route votre véhicule.

- Une puce électronique est intégrée à la partie plastique de la clé. L'anti-démarrage est désactivé par son intermédiaire lorsque la clé est introduite dans le contact-démarrateur.
- Le dispositif est automatiquement activé dès que vous coupez le contact d'allumage.

Clé avec éclairage

- Sur les véhicules avec verrouillage central sans radiocommande, un éclairage est monté dans une des clés. Quand vous appuyez au centre de la clé (flèche 1), l'éclairage s'allume.
- Remplacement de la pile ou de l'ampoule :
 - Introduisez une pièce de monnaie dans la fente placée sur le côté de la poignée (flèche 2) et soulevez la partie supérieure en faisant levier.
 - Remplacez la pile ou l'ampoule.



Portes

- Fermez toujours les portes par la poignée.
- Les portes du conducteur et du passager avant peuvent être ouvertes et fermées de l'extérieur avec la clé.
- Lors du déverrouillage, le bouton de sûreté se lève.
- Sur les véhicules équipés de lève-glace électriques, le maintien de la clé en position d'ouverture dans la serrure de la porte du conducteur provoque l'ouverture de toutes les glaces.
- Lors du verrouillage, le bouton de sûreté s'abaisse.
- La porte du passager avant et les portes arrière peuvent être verrouillées de l'extérieur sans clé enfonçant le bouton de sûreté et fermez les portes.
- La porte du conducteur ne peut pas être verrouillée en appuyant sur le bouton de sûreté tant qu'elle est ouverte. On évite ainsi d'oublier la clé dans le contact-démarrateur.
- Toutes les portes peuvent être verrouillées de l'intérieur en appuyant sur les boutons de sûreté.

Attention : Le verrouillage des portes empêche une intrusion indésirable de l'extérieur, p. ex. à l'arrêt aux feux de circulation. Il rend cependant plus difficile l'accès de secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Sécurité enfants

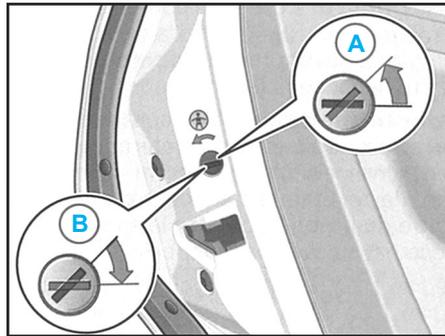
Enclenchement de la sécurité enfants :

- A l'aide de la clé du véhicule, tournez la fente de la sécurité enfants dans le sens de la flèche A. Le levier intérieur

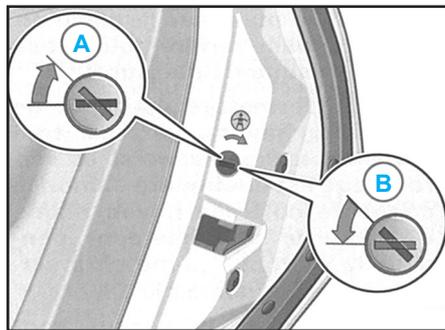
d'ouverture de porte est bloqué, la porte ne pouvant être ouverte que de l'extérieur. Le bouton de sûreté de la porte doit alors être en position haute.

Neutralisation de la sécurité enfants :

- A l'aide de la clé du véhicule, tournez la fente de la sécurité enfants dans le sens de la flèche B. La porte peut alors être de nouveau ouverte de l'intérieur. Le bouton de sûreté de la porte doit alors être en position haute.



Porte arrière gauche



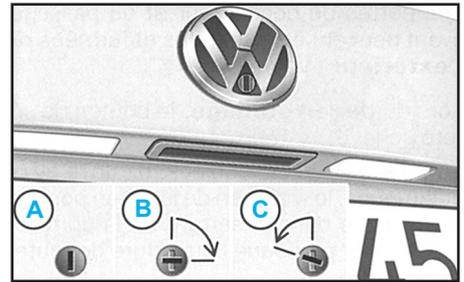
Porte arrière droite

Capot de coffre/hayon

- Pour ouvrir le capot de coffre/le hayon, la fente de la serrure étant à la verticale, tirez le levier d'ouverture et soulevez le capot de coffre/le hayon.
- Pour fermer, rabattez le capot de coffre/le hayon en introduisant de préférence la main dans une des cavités servant de poignée dans le revêtement intérieur du capot de coffre/du hayon et claquez le capot de coffre/le hayon avec un léger élan.
- Le capot de coffre/le hayon est fermé lorsque la fente de la serrure est à l'horizontale.

Attention : • Ne fermez pas le hayon en appliquant la main sur la glace arrière. La glace arrière pourrait se briser, risque de blessure !

- Après fermeture du capot de coffre/du hayon, vérifiez toujours en le soulevant si le verrouillage est encliqueté, sinon le capot de coffre/le hayon risque de s'ouvrir soudainement pendant la marche, même si la serrure a été fermée à clé.
- Ne roulez jamais avec un capot de coffre/un hayon entrouvert ou même ouvert, des gaz d'échappement risquant alors de pénétrer dans l'habitacle. Danger d'intoxication !



Break

Position du barillet :

Position A :

- Dans cette position, vous pouvez ouvrir le capot de coffre/le hayon.

Position B :

- Verrouillage permanent du capot de coffre/du hayon.

Position C :

- En cas de panne du système ou lorsque la batterie du véhicule est déchargée, il est possible de déverrouiller mécaniquement le capot de coffre/le hayon dans cette position.

Verrouillage central

- Lors du déverrouillage et du verrouillage des portes avant ou du hayon, toutes les portes et le hayon sont déverrouillés ou verrouillés ensemble par l'intermédiaire du verrouillage central.
- Le verrouillage central est équipé d'un dispositif de sécurité «Safe» : après le verrouillage des portes du véhicule de l'extérieur, les boutons de sûreté intérieurs sont immédiatement bloqués, ce qui rend les tentatives d'effraction plus difficiles.
- De l'extérieur, le dispositif peut être actionné tant avec la clé qu'avec la radiocommande*.
- En cas de défaillance du verrouillage central, toutes les serrures peuvent en général être actionnées normalement. Toutefois, le dispositif de sécurité «Safe» et l'alarme antivol* ne peuvent pas être activés en cas de défaillance du verrouillage central.

Points de fermeture sur le véhicule

A l'extérieur :

- Porte du conducteur, porte du passager avant et hayon (pour le break uniquement).

A l'intérieur :

- Touche de verrouillage central dans la poignée de fermeture de la porte du conducteur.

Déverrouillage

- Pour déverrouiller votre véhicule, tournez la clé en position d'ouverture dans la serrure des portes avant ou dans la serrure du hayon.
- Tous les boutons de sûreté s'élèvent dans les portes.
- Le dispositif de sécurité «Safe» et l'alarme antivol* sont immédiatement

désactivés. La désactivation est signalée par le bref clignotement de tous les clignotants.

- Lors du déverrouillage du véhicule, les plafonniers dont le commutateur se trouve en position «contacteur de porte» sont allumés pendant environ 20 secondes.
- Sur les véhicules équipés de lève-glaces électriques, le maintien de la clé en position d'ouverture provoque l'abaissement de toutes les glaces.

Remarques : En cas de défaillance du verrouillage central, les portes arrière ne peuvent pas être déverrouillées de l'extérieur.

Verrouillage

- Pour verrouiller votre véhicule, tournez une fois la clé en position de fermeture dans la serrure des portes avant ou dans la serrure du hayon. Toutes les portes et le capot de coffre/le hayon sont verrouillés. Le dispositif de sécurité «Safe», la surveillance de l'habitacle* et l'alarme antivol* sont immédiatement activés. L'activation est signalée par le bref clignotement de tous les clignotants.
- Lors du verrouillage du véhicule, les plafonniers dont le commutateur se trouve en position «contacteur de porte» sont éteints.
- Le dispositif de sécurité «Safe» est opérationnel lorsque le témoin situé à proximité du bouton de sûreté dans la porte du conducteur clignote.
- Le témoin s'éteint après 28 jours. Ce qui évite que la batterie ne se décharge lorsque le véhicule reste à l'arrêt pendant une période prolongée. L'alarme reste en veille.

Attention : • Lorsque les portes du véhicule sont verrouillées de l'extérieur, ne laissez personne, surtout aucun enfant, à bord du véhicule, étant donné qu'il n'est plus possible d'ouvrir les portes de l'intérieur. Cette mise en garde s'applique particulièrement aux véhicules équipés de lève-glaces électriques étant donné que, dans ce cas, il n'est pas non plus possible d'ouvrir les glaces.

• Si l'on enfonce la touche de verrouillage central* dans l'accoudoir de la porte du conducteur, toutes les portes ainsi que le capot de coffre sont verrouillés automatiquement. Étant donné que, lorsque les portes sont verrouillées, les secours intervenant de l'extérieur en cas d'urgence sont rendus plus difficiles, les enfants ne devraient jamais être laissés sans surveillance à bord du véhicule.

- Si vous tournez la clé deux fois de suite en l'espace d'une seconde dans la serrure respective, toutes les portes et le capot de coffre/le hayon sont verrouillés. Le dispositif de sécurité «Safe» et l'alarme antivol* ne sont pas activés.
- Quand le dispositif de sécurité «Safe» n'est pas activé, le véhicule peut être déverrouillé de l'intérieur. A cet effet, actionnez le levier d'ouverture de la porte respective jusqu'à ce que le bou-

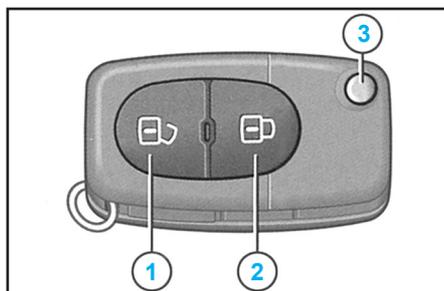
ton de sûreté se trouve en position haute. Pour ouvrir la porte, tirez de nouveau le levier d'ouverture.

- Sur les véhicules équipés de lève-glaces électriques ou d'un toit coulissant électrique et du verrouillage central, les glaces ou le toit coulissant restés ouverts sont fermés automatiquement en même temps. A cet effet, il suffit de maintenir la clé en position de fermeture jusqu'à ce que toutes les glaces et le toit coulissant soient complètement fermés.
- Les portes peuvent également être verrouillées par enfoncement des boutons de sûreté. Le dispositif de sécurité «Safe» n'est cependant pas activé.
- La porte du conducteur ouverte ne peut pas être verrouillée avec le bouton de sûreté. On évite ainsi de se retrouver dehors accidentellement.
- Lorsque la porte du conducteur est ouverte ou n'est pas entièrement fermée (porte dans le premier cran), il n'est pas possible de verrouiller le véhicule. Si vous voulez verrouiller le véhicule par l'intermédiaire de la porte du passager avant ou du hayon (pour le break uniquement), la porte du conducteur ainsi que la porte du passager avant doivent être entièrement fermées.

Radiocommande*

- La radiocommande permet de déclencher les fonctions suivantes sans utilisation de la clé mécanique :
 - ouverture et fermeture du verrouillage central,
 - activation et désactivation du dispositif de sécurité «Safe» et de l'alarme antivol*,
 - ouverture individuelle* seulement de la porte du conducteur,
 - commutation de l'éclairage intérieur.
- L'émetteur radio alimenté par piles est logé dans la poignée de la clé du véhicule. Le récepteur radio se trouve dans l'habitacle.
- Le périmètre d'action de la télécommande est fonction de différents facteurs.
- La portée diminue lorsque les piles se déchargent.

Ouverture et fermeture du véhicule



- Pour ouvrir le véhicule, dirigez la clé vers le véhicule en restant dans le périmètre d'action et appuyez brièvement sur la touche d'ouverture 1. Pour fermer le véhicule, appuyez brièvement sur la touche de fermeture 2. Lorsque vous actionnez une deuxième fois la touche de fermeture 2, vous désactivez le dispositif de sécurité «Safe» et l'alarme antivol*.

- Si vous souhaitez déverrouiller ou verrouiller votre véhicule mécaniquement, déployez préalablement le panneton. A cet effet, appuyez sur la touche de déverrouillage 3. Appuyez également sur cette touche pour rabattre le panneton.
- Lorsque le dispositif de sécurité «Safe» et l'alarme antivol* sont activés : Si vous déverrouillez le véhicule avec la touche d'ouverture de la radiocommande, toutes les zones sont de nouveau verrouillées automatiquement si aucune porte ni le capot de coffre n'a été ouvert en l'espace de 30 secondes. Cependant, le dispositif de sécurité «Safe» et l'alarme antivol* sont hors fonction pendant ces 30 secondes. Cette fonction empêche l'ouverture permanente involontaire du véhicule à l'intérieur du périmètre d'action de la radiocommande.

Ouverture individuelle des portes

Déverrouillage lorsque l'ouverture individuelle des portes est activée.

- Pour déverrouiller le véhicule, dirigez la clé vers le véhicule en restant dans le périmètre d'action et appuyez brièvement une fois sur la touche d'ouverture 1 :
- Seule la porte du conducteur est déverrouillée. Le dispositif de sécurité «Safe» et l'alarme antivol* sont immédiatement désactivés. La désactivation est signalée par le bref clignotement de tous les clignotants.
- Si vous actionnez une seconde fois la touche d'ouverture 1, toutes les zones du véhicule sont déverrouillées.
- Le dispositif de sécurité «Safe» et l'alarme antivol* restent désactivés.

Synchronisation

- S'il n'est pas possible de déverrouiller le véhicule en appuyant sur la touche d'ouverture, il se peut que les codes de la clé et de l'appareil de commande embarqué ne coïncident plus. Ce phénomène peut se produire lorsque la touche d'ouverture de la clé est souvent actionnée en dehors du périmètre d'action du dispositif.
- La clé à radiocommande doit être de nouveau synchronisée. Le processus de synchronisation ne doit pas durer plus de 1 minute :
 - appuyez une fois soit sur la touche d'ouverture 1, soit sur la touche de fermeture 2 de votre clé à radiocommande pendant environ une seconde. Le véhicule reste verrouillé. L'appareil de commande détecte toutefois un code fixe valable,
 - déverrouillez ou verrouillez alors votre véhicule une fois mécaniquement avec la clé à radiocommande,
 - le panneton est détecté comme code mécanique valable. Un nouveau code alternatif est convenu entre la clé et l'appareil de commande. Le processus de synchronisation est terminé.
- Des doubles de clés à radiocommande sont disponibles dans les concessions Volkswagen. Les doubles doivent

toutefois être synchronisés dans une concession Volkswagen étant donné que le code de l'antidémarrage doit également être initialisé dans la tête de clé.

- Il est possible d'utiliser par principe quatre clés à radiocommande.

Sécurité

Rétracteurs de ceintures

- En complément du système de sacs gonflables, la sécurité du conducteur et du passager avant qui ont bouclé leur ceinture est augmentée par les rétracteurs de ceintures sur les enrouleurs automatiques des ceintures trois points avant.
- En cas de collision frontale correspondant à un accident de gravité supérieure, le système est activé par des capteurs qui, sur les ceintures trois points avant (dans la mesure où elles sont bouclées), déclenchent le rétracteur de ceinture de chacun des enrouleurs automatiques.
- Les ceintures se trouvent alors rétractées dans le sens opposé à leur déroulement.
- Lors d'une légère collision frontale, d'un choc latéral ou arrière, d'un tonneau ou d'un accident au cours duquel aucune force importante n'agit sur l'avant du véhicule, les rétracteurs de ceintures ne sont pas déclenchés.

Remarques : • Il est possible que de la fumée se dégage au moment du déclenchement des rétracteurs de ceintures. Cette fumée n'est donc pas le signe d'un incendie du véhicule.

- Quand le véhicule ou des composants du système sont mis au rebut, il faut obligatoirement respecter les règlements correspondants relatifs à la sécurité.

Attention : • Toutes les réparations sur le système ainsi que la dépose et la repose des pièces du système, nécessaires en raison de l'exécution d'autres réparations, ne doivent être effectuées que par un professionnel.

- Le système n'assure une protection que pour un seul accident. Si les rétracteurs de ceintures ont été déclenchés, le système doit être remplacé.

Rétracteurs de ceintures arrière*

- La sécurité des passagers qui ont bouclé leur ceinture et sont assis aux places droite et gauche de la banquette arrière est également augmentée par les rétracteurs de ceintures sur les enrouleurs automatiques des ceintures trois points aux extrémités de la banquette.
- Le brin de ceinture ne doit pas passer sur un dossier de banquette arrière escamoté, sinon les rétracteurs de ceintures arrière se déclenchent en cas d'accident.
- En cas de collision frontale correspondant à un accident de gravité supérieure, le système est activé par des capteurs qui, sur toute ceinture trois points mise,

déclenchent une charge de poudre dans chacun des enrouleurs automatiques.

- Les ceintures se trouvent alors rétractées dans le sens opposé à leur déroulement.

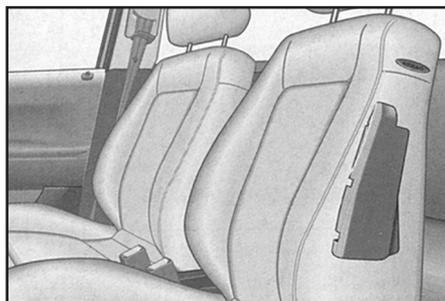
Système de sacs gonflables (airbags)*

Composants du système

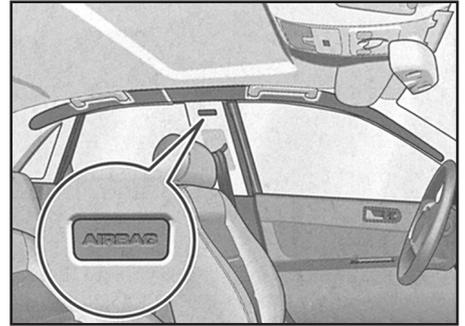
- Les principaux composants de ce système sont :
 - le dispositif électronique de pilotage et de surveillance (appareil de commande),
 - les deux sacs gonflables frontaux,
 - les sacs gonflables latéraux et de tête*,
 - le témoin des sacs gonflables au tableau de bord.
- Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve dans le rembourrage du moyeu de volant de direction.
- Le sac gonflable du passager avant est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants.
- Les emplacements de montage sont repérés par l'inscription «AIRBAG».

Attention : L'effet protecteur maximal des ceintures et du système de sacs gonflables n'est obtenu que si les sièges se trouvent dans la position correcte.

- Le système de sacs gonflables frontaux offre, en complément des ceintures de sécurité trois points, une protection supplémentaire de la tête et du buste du conducteur et du passager avant lors de collisions frontales correspondant à un accident de gravité supérieure.
- En cas de collisions latérales violentes, les sacs gonflables latéraux* réduisent les risques de blessure des occupants avant sur la partie du corps orientée vers l'accident.
- Le système de sacs gonflables ne remplace pas la ceinture de sécurité, mais fait partie intégrante de l'ensemble du concept de sécurité passive du véhicule. Veuillez tenir compte du fait que l'effet protecteur optimal du système de sacs gonflables n'est obtenu qu'en liaison avec les ceintures de sécurité bouclées.
- C'est pourquoi les ceintures de sécurité doivent être toujours utilisées, non seulement en raison des prescriptions du code de la route, mais aussi pour des raisons de sécurité.
- Les sacs gonflables latéraux* sont logés dans les rembourrages des dossiers des sièges avant et sont repérés par les monogrammes «AIRBAG» dans la zone supérieure des dossiers.



- Les sacs gonflables de tête* se trouvent à gauche et à droite au-dessus des portes, derrière le ciel de pavillon, et au-dessus des revêtements des montants. Ils sont repérés par le monogramme «AIRBAG» dans la zone supérieure des montants de portes centraux.
- Les sacs gonflables de tête recouvrent des deux côtés la zone de la glace des portes avant et arrière.



- Contrôle électronique du système de sacs gonflables (airbags) :
 - chaque fois que vous mettez le contact d'allumage, le témoin de sac gonflable s'allume et reste allumé pendant quelques secondes,
 - si un ou plusieurs sacs gonflables sont désactivés, le témoin clignote ensuite pendant 12 secondes environ.
- Le système est défaillant lorsque :
 - le témoin ne s'allume pas au moment où vous mettez le contact d'allumage,
 - le témoin ne s'éteint pas après environ 3 secondes une fois que vous avez mis le contact d'allumage,
 - le témoin s'éteint puis se rallume une fois que vous avez mis le contact d'allumage,
 - le témoin s'allume ou scintille pendant la marche.

Attention : En présence d'une perturbation, le système de sacs gonflables doit être immédiatement contrôlé. Sinon, il risque de n'être pas correctement activé en cas d'accident.

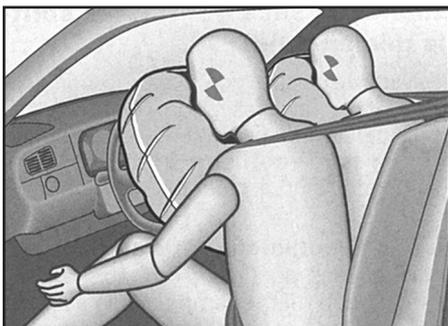
Quand les sacs gonflables sont-ils déclenchés ?

- Le système de sacs gonflables est conçu de telle façon que les sacs gonflables du conducteur et du passager avant soient activés en cas de collisions frontales correspondant à un accident de gravité supérieure.
- En cas de collisions latérales violentes, les sacs gonflables latéraux* se déclenchent en même temps que le sac gonflable de tête* correspondant du côté où le véhicule subit l'accident.
- Dans des situations d'accident particulières, tant les sacs gonflables frontaux que les sacs gonflables latéraux* ou de tête* peuvent être déclenchés.
- En cas de collisions frontales et latérales légères, de collisions par l'arrière et de tonneaux, le système de sacs gonflables n'est pas activé. Les occupants du véhicule sont alors protégés de manière classique par les ceintures de sécurité dans la mesure où ils les ont attachées.

- Le facteur décisif pour le déclenchement du système de sacs gonflables est la façon dont se déroule la décélération qui survient lors d'une collision et est captée par l'appareil de commande. Si la décélération du véhicule survenue et mesurée lors de la collision reste en dessous des valeurs de référence fixées à l'avance dans l'appareil de commande, les sacs gonflables ne sont pas déclenchés, même si le véhicule subit une forte déformation à la suite de l'accident.
- Une fine poussière se forme au moment où le sac gonflable se déploie. Ce phénomène tout à fait normal ne doit pas porter à croire qu'un incendie s'est déclaré dans le véhicule.

Sac gonflable frontal

- Lorsque le système est activé, les sacs à air se remplissent de gaz propulseur et se déploient devant le conducteur et le passager avant.



- Lorsque les occupants avant plongent dans le sac à air gonflé à bloc, leur déplacement vers l'avant est amorti, ce qui réduit les risques de blessure de la tête et du buste.
- Le sac à air spécialement mis au point permet au gaz de s'échapper de façon ordonnée sous la sollicitation exercée par les occupants, interceptant ainsi de façon contrôlée la tête et le buste. Après l'accident, le sac à air est donc suffisamment dégonflé pour dégager la vue vers l'avant.
- Le gonflage du sac se produit en quelques fractions de seconde et à grande vitesse pour pouvoir offrir la protection supplémentaire en cas d'accident.

Mises en garde :

- Il est important de respecter une distance d'au moins 25 cm par rapport au volant de direction ou au tableau de bord afin que les occupants avant soient protégés avec une efficacité maximale en cas de déclenchement du système. De plus, les sièges avant et leurs appuie-tête doivent toujours être réglés correctement en fonction de la stature de leurs occupants,
- si vous n'avez pas bouclé votre ceinture de sécurité, si vous vous penchez en avant pendant la marche du véhicule ou si vous êtes assis dans une position incorrecte, vous vous exposez à des risques plus graves de blessure

- en cas d'accident quand le système de sacs gonflables se déclenche,
- les enfants ne doivent jamais être transportés sans système de sécurité sur les sièges avant du véhicule. Si le sac gonflable se déclenche en cas d'accident, les enfants risquent alors d'être gravement blessés ou tués. Vous trouverez d'autres remarques importantes au chapitre «Sécurité des enfants»,
- aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis à l'avant et la zone d'action du sac gonflable,
- la fonction protectrice du système de sacs gonflables ne suffit que pour un accident. Si le sac gonflable a été déclenché, il faut remplacer le système.
- le rembourrage du moyeu de volant de direction et la surface moussée du module de sac gonflable côté passager dans le tableau de bord ne doivent être ni collés, ni recouverts, ni transformés de quelque façon que ce soit. Ces pièces doivent être soigneusement nettoyées avec un chiffon sec ou imbibé d'eau.
- Aucun objet (p. ex. porte-gobelets, supports de téléphone) ne doit être fixé sur les caches des modules de sac gonflable.

Sac gonflable latéral*

- Lorsque le système est activé, les sacs à air se remplissent de gaz propulseur.



- Le sac à air gonflé à bloc amortit le déplacement latéral des occupants en permettant au gaz propulseur de s'échapper de façon ordonnée sous la sollicitation exercée. Le risque de blessure du buste du côté orienté vers la porte est ainsi réduit.

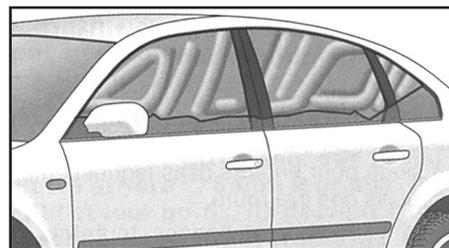
Mises en garde :

- Attention :** • Il est préférable de faire effectuer tous les travaux sur le sac gonflable latéral ainsi que la dépose et repose de pièces de ce système, occasionnées par d'autres travaux de réparation (p. ex. la dépose du siège avant) uniquement par un professionnel ; dans le cas contraire, le fonctionnement du système de sacs gonflables risque d'être perturbé.
- Si vous n'avez pas bouclé votre ceinture de sécurité, si vous vous appuyez sur le côté pendant la marche du véhicule ou si vous êtes assis dans une position incorrecte, vous vous exposez à des risques plus graves de blessure en cas d'accident quand le système de sacs gonflables latéraux se déclenche.

- Pour que les sacs gonflables latéraux puissent déployer leur effet protecteur maximal, la position d'assise imposée par les ceintures de sécurité doit toujours être conservée pendant la marche du véhicule.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis à l'avant et la zone d'action des sacs gonflables. De plus, en raison de la présence de sacs gonflables latéraux, aucun accessoire, p. ex. porte-gobelets, ne doit être fixé sur les portes.
- Seuls des vêtements légers doivent être accrochés aux patères dans le véhicule. Aucun objet lourd et aux arêtes vives ne doit se trouver dans les poches de ces vêtements.
- Aucune force trop importante, p. ex. un choc violent, un coup de pied, etc. ne doit s'exercer sur les côtés des dossiers, ce qui risquerait d'endommager le système. Dans ce cas, les sacs gonflables latéraux ne se déclencheraient pas.
- Il ne faut en aucun cas utiliser sur le siège du conducteur ou du passager avant des garnitures de sièges ou des housses de protection non explicitement agréées par Volkswagen. Etant donné que le sac à air se déploie en sortant du dossier, la fonction protectrice de votre sac gonflable latéral serait considérablement compromise en cas d'utilisation de garnitures de sièges ou de housses de protection non agréées.

Sac gonflable de tête*

- Lorsque le système est activé, les sacs à air se remplissent de gaz propulseur.
- Il recouvre alors, les glaces latérales et les montants de portes, agissant ainsi à la fois pour les occupants avant et pour les occupants arrière.



- Le sac à air gonflé à bloc amortit le déplacement latéral des occupants en permettant au gaz propulseur de s'échapper de façon ordonnée sous la sollicitation exercée. Le risque de blessure du buste du côté orienté vers la porte est ainsi réduit.
- En cas de déclenchement des sacs gonflables latéraux, le sac gonflable de tête se trouvant du côté concerné est automatiquement déployé.
- Pour que cette fonction protectrice supplémentaire puisse être garantie, la zone de déploiement du sac gonflable doit être maintenue libre.

- Attention :** • Aucune transformation, quelle qu'elle soit, ne doit être effectuée sur les pièces du système de sacs gonflables.

- Tous les travaux sur le sac gonflable de tête ainsi que la dépose et repose de pièces du système occasionnées par d'autres travaux de réparation (p. ex. sur le ciel de pavillon) ne doivent être effectués que par un professionnel ; dans le cas contraire, le fonctionnement du système de sacs gonflables risque d'être perturbé.
- Seuls des vêtements légers doivent être accrochés aux patères dans le véhicule. Aucun objet lourd et aux arêtes vives ne doit se trouver dans les poches. De plus, il ne faut pas utiliser de cintres pour pendre les vêtements.
- Aucune personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les personnes et la zone d'action des sacs gonflables. Aucune partie du corps ni aucun objet ne doit se trouver dans la zone d'irruption des sacs gonflables de tête afin que les sacs à air puissent se déployer sans entrave.
- C'est pourquoi il n'est permis d'employer dans les portes arrière que des stores pare-soleil Volkswagen de première monte ou, en deuxième monte, que des stores pare-soleil Volkswagen d'origine.
- La fonction protectrice du système de sacs gonflables ne suffit que pour un accident. Si les sacs gonflables ont été déclenchés, il faut remplacer le système.

Désactivation des sacs gonflables (airbags)

- Il est prévu de désactiver les sacs gonflables (airbags) uniquement dans des cas bien particuliers, par exemple, lorsque :
 - exceptionnellement, vous devez utiliser sur le siège du passager avant un siège pour enfants dans lequel l'enfant est assis dos à la route,
 - la distance d'au minimum 25 cm entre le centre du volant de direction et le sternum du conducteur ne peut pas être respectée alors même que le siège du conducteur est correctement réglé,
 - des aménagements spéciaux sont nécessaires dans la zone du volant de direction en raison d'un handicap corporel chez le conducteur,
 - vous faites monter des sièges spéciaux (p. ex. des sièges orthopédiques sans sacs gonflables latéraux).
- Votre concessionnaire Volkswagen est en mesure de vous dire quels sacs gonflables peuvent être désactivés dans votre véhicule.
- Votre concessionnaire Volkswagen place un autocollant sur le tableau de bord pour signaler qu'un sac gonflable a été désactivé et en fait mention dans le Plan d'Entretien.
- Faites réactiver les sacs gonflables qui ont été désactivés dès que possible, afin que ces derniers puissent à nouveau remplir leur fonction protectrice.

Désactivation du sac gonflable du passager avant en cas d'utilisation d'un siège pour enfants

- Faites désactiver le sac gonflable du passager avant si, exceptionnellement, vous devez utiliser sur le siège du passager avant un siège pour enfants dans lequel l'enfant est assis dos à la route.
- Nous vous recommandons toutefois de fixer le siège pour enfants sur la banquette arrière de telle sorte que le sac gonflable du passager avant puisse rester activé.
- Nous vous conseillons de faire réactiver le sac gonflable du passager avant par votre concession Volkswagen dès que le siège pour enfants n'est plus utilisé.

Attention : Si, dans des cas exceptionnels, vous devez transporter un enfant sur le siège du passager avant dans un siège pour enfants en position dos à la route, le sac gonflable du passager avant doit être mis hors fonction par une concession Volkswagen, en raison des risques de blessures très graves, voire mortelles, auxquels l'enfant serait sinon exposé.

Sécurité des enfants

- Les statistiques sur les accidents de la route prouvent que les enfants sont généralement plus en sécurité aux places arrière que sur le siège du passager avant. Les enfants de moins de 12 ans doivent donc systématiquement être assis sur la banquette arrière. Selon leur âge, leur taille et leur poids, ils doivent y être attachés avec un système de retenue pour enfants ou avec les ceintures de sécurité existantes. Pour des raisons de sécurité, il est préférable de monter le système de retenue pour enfants derrière le siège du passager avant.
- A la différence des adultes, leurs muscles et leur ossature ne sont pas encore entièrement développés. Les enfants sont donc exposés à des risques plus graves de blessure.
- Afin de réduire ces risques de blessure, il n'est permis de transporter les enfants qu'en utilisant des systèmes de retenue qui leur sont spécialement adaptés.

Attention : • Tous les occupants du véhicule, en particulier les enfants, doivent être sanglés pendant la marche du véhicule.

- N'autorisez jamais votre enfant à rester debout dans le véhicule ou à s'agenouiller sur les sièges pendant la marche. En cas d'accident, votre enfant est alors projeté à travers le véhicule, risquant de subir lui-même ou de faire subir aux autres passagers des blessures très dangereuses.
- Si, pendant la marche du véhicule, les enfants se penchent en avant, s'appuient sur le côté (sur les véhicules équipés de sacs gonflables latéraux) ou sont assis dans une mauvaise position, ils s'exposent à un risque plus élevé de blessure en cas d'accident. Cette mise en garde s'applique en particulier aux enfants assis sur le siège du passager avant quand le système de sacs gonflables se déclenche en cas d'accident. Son non-respect risque d'entraîner des blessures très graves, voire mortelles.

- Un système de retenue pour enfants approprié peut protéger votre enfant.
- Ne laissez pas l'enfant sans surveillance dans le siège pour enfants.
- A défaut de système de retenue pour enfants, il n'est pas permis de sangler les enfants de taille inférieure à 1,50 m ou de moins de 12 ans avec une ceinture de sécurité standard, celle-ci risquant alors de provoquer des blessures au niveau de l'abdomen et du cou.

- Il n'est permis d'utiliser que des systèmes homologués de retenue pour enfants, adaptés à l'enfant.

- L'utilisation des systèmes de retenue pour enfants est réglementée par la norme ECE-R¹⁾ 44. Les systèmes de retenue sont répartis en 4 catégories :

- catégorie 0 : de 0 à 10 kg,
- catégorie 1 : de 9 à 18 kg,
- catégorie 2 : de 15 à 25 kg,
- catégorie 3 : de 22 à 36 kg.

- Les systèmes de retenue pour enfants homologués selon la norme ECE-R 44 portent sur le siège la marque d'homologation de façon indélébile (E majuscule encadré surmontant le numéro d'homologation).

¹⁾ Règlement de la Commission Economique pour l'Europe.

Freins

Généralités

- L'usure des garnitures de frein dépend amplement des conditions d'utilisation et du style de conduite. En particulier pour les véhicules qui sont utilisés souvent en ville ou sur des courtes distances ou bien conduits d'une manière très sportive, il peut être nécessaire de faire vérifier l'épaisseur des garnitures de frein, même entre les échéances indiquées dans le Plan d'Entretien.
- Dans les descentes, il convient d'utiliser pleinement le frein moteur en rétrogradant en temps utile, ce qui soulagera le système de freinage. Si vous devez en plus freiner, ne le faites pas de façon continue, mais par intermittence.

Attention : Les garnitures de frein neuves doivent être « rodées » et ne possèdent donc pas encore, pendant les 200 premiers kilomètres, le coefficient de friction optimal. La légère diminution de l'effet de freinage peut être compensée en exerçant une pression plus forte sur la pédale de frein. Cette indication est également valable en cas de remplacement ultérieur des garnitures de frein.

Quels sont les facteurs nuisibles à l'efficacité du freinage?

Chaussée humide ou sel de déneigement

Attention : • Dans certaines conditions d'utilisation, p. ex. après passage dans des flaques d'eau, en cas de forte pluie ou après le lavage du véhicule, il se peut que les freins répondent avec retard étant donné que les disques et plaquettes de frein sont humides ou givrés en

hiver, il faut d'abord faire sécher les freins en les actionnant.

- Même en présence de sel de déneigement sur les routes, l'effet de freinage complet peut intervenir avec retard si vous roulez longtemps sans freiner : la couche de sel qui s'est déposée sur les disques et plaquettes de frein doit tout d'abord être éliminée.

Surchauffe des freins

Attention : • Ne faites jamais patiner les freins en exerçant une légère pression sur la pédale lorsque vous n'êtes pas vraiment obligé de freiner. Cela entraîne une surchauffe des freins, une distance de freinage plus longue et une usure plus importante.

- Avant de descendre une longue pente abrupte, réduisez votre vitesse et rétrogradez (boîte mécanique) ou sélectionnez une gamme de vitesse inférieure (boîte automatique). Vous exploitez ainsi le frein moteur et soulagez les freins.
- Si vous équipez votre véhicule en deuxième monte d'un déflecteur avant, d'enjoliveurs de roue pleins, etc., assurez-vous que l'arrivée d'air vers les freins des roues avant n'est pas entravée ; dans le cas contraire, le système de freinage risque une surchauffe.

Servofrein

Attention : • Le servofrein fonctionne avec la dépression qui n'est fournie que lorsque le moteur tourne. Pour cette raison, ne faites jamais rouler le véhicule avec le moteur arrêté.

- Si le servofrein ne fonctionne pas parce que le véhicule doit être p. ex. remorqué ou parce qu'une avarie s'est produite au servofrein, il faut exercer une force beaucoup plus grande sur la pédale de frein pour compenser le manque d'assistance au freinage.

Dispositif antiblocage ABS*

- L'ABS apporte une contribution essentielle à l'augmentation de la sécurité active du véhicule. L'avantage capital de ce système par rapport à un système de freinage traditionnel, c'est qu'en cas de freinage à fond sur chaussée glissante, la meilleure manœuvrabilité possible est garantie pour l'état de la route correspondant, car les roues ne se bloquent pas.
- Cependant il ne faut pas s'attendre à ce que la distance d'arrêt soit raccourcie par l'ABS dans toutes les conditions. En conduite sur gravillons ou neige fraîche recouvrant une chaussée glissante, conditions dans lesquelles vous devez de toute façon rouler avec la plus grande prudence et à faible allure, la distance d'arrêt risque même d'être un peu plus longue.
- D'éventuelles modifications opérées sur le véhicule (p. ex. sur le moteur, le système de freinage, sur le châssis-suspension ou une autre combinaison roues/pneus) peuvent avoir une incidence sur le fonctionnement de l'ABS, l'EDS, l'ESP et l'ASR.

Fonctionnement de l'ABS

- Lorsque la vitesse du véhicule atteint environ 6 km/h, un processus de contrôle se déroule automatiquement. Un bruit de pompe peut alors être audible.
- Si une roue atteint une vitesse circumférentielle trop faible pour la vitesse du véhicule et a tendance à bloquer, la pression de freinage sera diminuée pour cette roue. Sur les roues avant, la pression de freinage est régulée séparément, alors que la pression de freinage pour les roues du train arrière est régulée en commun. L'effet de freinage est donc identique sur les deux roues arrière, la stabilité directionnelle est maintenue autant que possible. Ce processus de régulation se remarque par un mouvement de la pédale de frein accompagné de bruits. Ce signal avertit le conducteur que la ou les roues sont dans la zone de blocage. Pour que l'ABS puisse fournir une régulation optimale dans cette zone, la pédale de frein doit rester enfoncée ne pompez en aucun cas.

Attention : Même l'ABS ne peut aller au-delà des limites imposées par les lois physiques. Il faut en tenir compte particulièrement sur chaussée glissante ou mouillée. Lorsque l'ABS entre dans la zone de régulation, la vitesse doit être immédiatement adaptée à l'état de la chaussée et aux conditions de la circulation. La réserve de sécurité supplémentaire ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

Blocage électronique de différentiel (EDS)*

- Les véhicules disposant d'un antiblocage ABS* peuvent être équipés en supplément d'un blocage électronique de différentiel (EDS).
- Grâce à l'EDS, démarrage, accélération et parcours en côte se trouvent amplement facilités ou deviennent simplement possibles, même lorsque l'état de la chaussée est défavorable.
- L'EDS agit automatiquement, c'est-à-dire sans l'intervention du conducteur.
- A l'aide des capteurs de l'ABS, l'EDS surveille la vitesse de rotation des roues motrices.
- Une différence de vitesse de rotation d'environ 100 tours/minute des roues motrices due à un sol glissant d'un côté est compensée, jusqu'à une vitesse d'environ 80 km/h, par le freinage de la roue patinante, le différentiel transmettant la force de propulsion à l'autre roue motrice.
- Ce processus de régulation se manifeste par des bruits.
- Pour obtenir la meilleure efficacité possible de l'EDS, actionnez, lors du démarrage, l'accélérateur et l'embrayage en dosant l'effort en fonction de l'état de la route.

Attention : Actionnez prudemment l'accélérateur lors d'une accélération sur chaussée glissante, p. ex. sur les verglas

ou la neige. Les roues motrices risquent de patiner en dépit de l'EDS et donc d'influencer la stabilité dynamique.

- Pour éviter la surchauffe du frein à disque de la roue freinée, l'EDS se met automatiquement hors circuit en cas de sollicitation exceptionnellement forte. Le véhicule reste opérationnel et possède les mêmes propriétés qu'un véhicule sans EDS. C'est pourquoi la mise hors circuit de l'EDS n'est pas indiquée par un témoin.
- Dès refroidissement du frein, l'EDS se remet automatiquement en marche.
- L'allumage du témoin d'ABS est susceptible de signaler un défaut dans l'EDS.

Attention : Le style de conduite doit être constamment adapté à l'état de la chaussée et aux conditions de la circulation. La sécurité accrue offerte par l'EDS ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

Programme électronique de stabilité*

- Le programme électronique de stabilité* (ESP) comprend l'ABS, l'EDS et l'ASR.

Description et fonctionnement de l'ESP

- L'ESP réduit le risque de dérapage en freinant les roues de manière individuelle.
- Le braquage des roues et la vitesse du véhicule permettent de déterminer la direction souhaitée par le conducteur et de la comparer constamment au comportement réel du véhicule. En cas d'écart, par exemple, si le véhicule commence à dérapage, l'ESP freine automatiquement la roue concernée.
- Les forces qui s'exercent sur la roue lors du freinage permettent de stabiliser le véhicule. En cas de survirage (tendance au dérapage de l'arrière de la voiture), le freinage intervient principalement sur la roue avant à l'extérieur du virage, dans le cas de sous-virage (tendance au dérapage de l'avant du véhicule), sur la roue arrière à l'intérieur du virage.

Attention : • L'ESP ne peut pas non plus échapper aux limites prescrites par le déterminisme physique, ce qui doit notamment être pris en compte sur des chaussées glissantes et humides, ainsi que lorsque vous conduisez avec une remorque.

- Il faut donc constamment adapter sa conduite à l'état de la chaussée et à la circulation. Le surcroît de sécurité qu'offre l'ESP ne doit pas vous inciter à prendre des risques !

Description et fonctionnement de l'ASR

- L'antipatinage (ASR) empêche le patinage des roues motrices à l'accélération sur les véhicules à traction avant en réduisant la puissance du moteur. Le système fonctionne sur toute la plage de vitesse en liaison avec le dispositif antiblocage ABS. En cas d'anomalie sur l'ABS, l'antipatinage est également hors fonction.

- Grâce à l'antipatinage, démarrage, accélération et parcours en côte se trouvent amplement facilités ou deviennent simplement possibles, même lorsque l'état de la chaussée est défavorable.

Attention : Le style de conduite doit être constamment adapté à l'état de la chaussée et aux conditions de la circulation. La sécurité accrue offerte par l'antipatinage (ASR) ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

Généralités

- Pour que le programme électronique de stabilité ESP et l'antipatinage ASR puissent fonctionner correctement, il faut que les quatre roues soient équipées des mêmes pneus. Des différences de circonférence de roulement des pneus sont susceptibles d'entraîner une réduction indésirable de la puissance du moteur.

Direction assistée

- Lorsque le moteur tourne, vous ne devez pas braquer le volant à fond pendant plus de 15 secondes. En effet, le braquage permanent jusqu'en butée provoque un fort échauffement de l'huile hydraulique par la pompe d'assistance.
- Cela risque d'entraîner l'endommagement du système d'assistance de la direction.
- De plus, tout braquage à fond à l'arrêt se manifeste par des bruits, étant donné que la pompe d'assistance est alors fortement sollicitée. En outre, le régime de ralenti du moteur est alors abaissé pendant un bref instant.

Entretien

Capot-moteur

Déverrouillage

- Tirez le levier placé à gauche sur le panneau latéral, en dessous du tableau de bord, le capot-moteur se soulève hors de son verrouillage sous la pression du ressort.

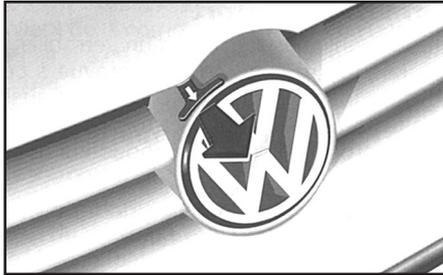


- Simultanément, une poignée de traction apparaît dans la calandre.

Remarque : Avant d'ouvrir le capot-moteur, assurez-vous que les bras d'essuie-glace ne sont pas écartés du pare-brise. Sinon la peinture risque d'être endommagée.

Ouverture

- Soulevez légèrement le capot-moteur, puis tirez la poignée-tirette dans le sens de la flèche. Le crochet d'arrêt se trouve ainsi déverrouillé.



- Soulevez le capot-moteur et ouvrez jusqu'en butée. Le capot est maintenu ouvert par un vérin pneumatique.

Fermeture

- Saisissez le capot-moteur du côté où est monté le ressort à air comprimé. Abaissez le capot jusqu'à ce que la force du ressort à air comprimé soit surmontée, puis laissez-le tomber dans son verrouillage, n'appuyez pas ensuite dessus.

Attention : • Pour des raisons de sécurité, le capot-moteur doit toujours être bien fermé pendant la marche du véhicule. C'est pourquoi il faut toujours contrôler, après la fermeture du capot-moteur, si le verrouillage est bien encliqueté. C'est le cas lorsque le capot-moteur forme une surface plane avec les éléments de carrosserie avoisinants.

- Si vous constatez pendant la marche que le verrouillage n'est pas encliqueté, arrêtez-vous immédiatement et fermez le capot-moteur.

Consignes de sécurité pour les opérations dans le compartiment-moteur

- Toutes les interventions sur le moteur ou dans le compartiment-moteur, comme le contrôle et l'appoint des fluides nécessaires à son fonctionnement, peuvent provoquer brûlures, blessures ou entraîner des risques d'accident et d'incendie.

Attention : Lors de toutes les interventions sur le moteur ou dans le compartiment-moteur, une prudence particulière s'impose.

- N'ouvrez jamais le capot-moteur ou n'effectuez jamais des interventions sur le moteur si vous remarquez que de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'en échappe, vous risquez de vous brûler. Attendez que la vapeur ou le liquide de refroidissement cesse de s'échapper et que le moteur ait refroidi.
- Arrêtez le moteur, retirez la clé de contact.
- Serrez le frein à main à fond.
- Mettez le levier de vitesses au point mort ou le levier sélecteur en position «P».
- Laissez refroidir le moteur.
- Tenez les enfants à l'écart du compartiment-moteur.
- Tant que le moteur est à sa température de service :

- Ne touchez pas au ventilateur de radiateur, il risque de se mettre soudainement en marche.
- N'ouvrez pas le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement, le circuit de refroidissement est sous pression.
- Ne renversez jamais de liquides sur le moteur chaud. Ils risquent de s'enflammer.
- Évitez les courts-circuits dans l'équipement électrique, en particulier sur la batterie.
- Si des interventions d'entretien, de contrôle, des réparations ou des réglages doivent être effectués lorsque le moteur tourne, les pièces en rotation, p. ex. la courroie trapézoïdale, l'alternateur, le ventilateur du radiateur, et l'allumage haute tension représentent un danger supplémentaire.
- Lorsque des interventions sur le circuit d'alimentation ou l'équipement électrique sont nécessaires :
 - Débranchez toujours la batterie du réseau de bord.
 - Ne fumez pas.
 - Ne travaillez jamais au voisinage de flammes nues.
 - Ayez toujours un extincteur à portée de la main.
- Lorsqu'on fait l'appoint, il faut veiller à ce que les liquides ne soient en aucun cas intervertis. Sinon, il en résulte de graves défauts de fonctionnement.

Huile-moteur

Spécifications

- Le remplissage en usine est effectué avec de l'huile multigrade de qualité avec laquelle vous pouvez conduire toute l'année, sauf dans les zones à climat extrêmement froid.
- Moteurs essence
 - huile superlubrifiante multigrades : VW 500 00 ou VW 502 00
 - huile multigrades : VW 501 01
- Moteurs Diesel
 - huile superlubrifiante multigrades : VW 505 00 et VW 500 00 ou VW 505 01 (obligatoire sur TDI 115, 130 et 150 ch)
 - huile multigrades : VW 505 00
- Ces huiles sont également miscibles entre elles lorsqu'on fait l'appoint.
- Les spécifications doivent figurer sur le bidon et être accompagnées d'une date non antérieure à 1.97.

Moteurs à essence

- Vous pouvez aussi utiliser de l'huile de spécification ACEA A2 ou A3.

Moteurs Diesel

- Vous pouvez aussi utiliser de l'huile de spécification ACEA B3 ou B4. Toutefois, ces huiles ne doivent pas être utilisées pour les véhicules équipés d'un système d'injection à injecteurs-pompes.

Huiles monogrades

- Les huiles monogrades ne sont en général pas utilisables toute l'année en raison de leur plage de viscosité limitée.

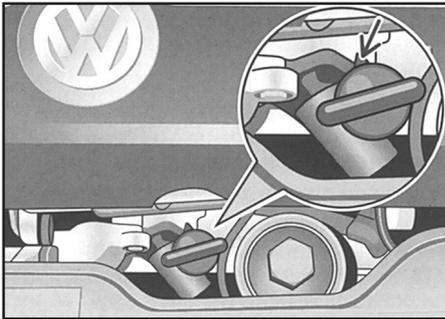
- C'est pourquoi ces huiles ne doivent être utilisées que dans des pays aux conditions climatiques extrêmes.

Additifs à l'huile-moteur

- Aucun additif lubrifiant ne doit être mélangé à l'huile-moteur.

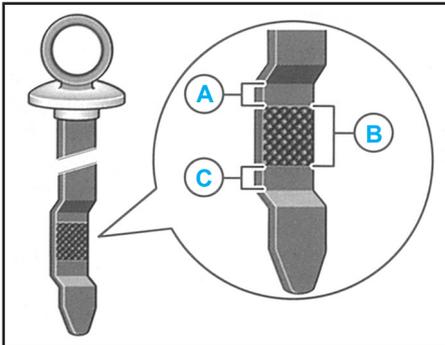
Vérification du niveau d'huile

- Il est normal que le moteur consomme de l'huile. La consommation d'huile peut aller jusqu'à 1,0 litre aux 1000 km. Le niveau d'huile-moteur doit par conséquent être vérifié régulièrement, de préférence chaque fois que vous faites le plein de carburant et avant les grands voyages.
- Lors de la mesure du niveau d'huile, le véhicule doit être placé sur un plan horizontal. Après avoir arrêté le moteur, attendez quelques minutes afin que l'huile puisse retomber dans le carter.
- Puis, retirez la jauge d'huile du tube de guidage, essuyez-la avec un chiffon propre et enfoncez-la de nouveau jusqu'en butée.



- Si la jauge d'huile comporte un ergot (voir figure), veillez à ce qu'il coïncide avec l'ergot du tube de guidage. Sans quoi le niveau d'huile ne sera pas mesuré correctement - risque d'avarie de moteur!

- Retirez-la ensuite et vérifiez le niveau :



A) Si le niveau d'huile se trouve dans la zone **A**, il ne faut pas faire l'appoint d'huile.

B) Si le niveau d'huile se trouve dans la zone **B**, on peut faire l'appoint d'huile. Il peut alors arriver que le niveau d'huile se trouve ensuite dans la zone **A**.

C) Si le niveau d'huile se trouve dans la zone **C** ou plus bas, il faut faire l'appoint d'huile.

- Il suffit que le niveau d'huile se trouve ensuite quelque part dans la zone **B**.

- Le niveau d'huile ne doit cependant en aucun cas se trouver au-dessus de la zone **A**.

- Si le moteur est soumis à des sollicitations particulièrement élevées, p. ex. en cas de fonctionnement prolongé (de 10 à 12 heures), le niveau d'huile doit être maintenu autant que possible dans la zone **A**, pas au-dessus.

Appoint d'huile-moteur

- Dévissez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile-moteur.
- Faites l'appoint d'une petite ration d'huile.
- Attendez quelques minutes et contrôlez le niveau d'huile. Il est suffisant que l'huile atteigne un niveau quelconque dans la zone **B**, sinon continuez l'appoint d'huile.
- Le niveau d'huile ne doit en aucun cas se trouver au-dessus de la zone **A**.
- Sinon de l'huile peut être aspirée par le reniflard du carter-moteur et parvenir dans l'atmosphère par le système d'échappement. Sur les moteurs avec catalyseur, l'huile risque de brûler dans le catalyseur et de l'endommager.
- Fermez soigneusement le bouchon de remplissage et enfoncez la jauge d'huile jusqu'en butée, sinon de l'huile risquerait de s'échapper lorsque le moteur tourne.

Vidange d'huile

Attention : Si vous désirez effectuer vous-même la vidange d'huile-moteur, veuillez impérativement respecter les points suivants :

- Pour parer au danger de brûlures par l'huile chaude du moteur, commencez par laisser refroidir le moteur.
- Laissez l'huile s'écouler dans un réservoir prévu à cet effet, assez grand pour contenir la quantité de remplissage de votre moteur.
- Portez des lunettes de protection.
- Si vous dévissez la vis de vidange d'huile avec les doigts, tenez vos bras à l'horizontale pour éviter que l'huile qui s'écoule ne dégouline le long de vos bras.
- Si vos mains sont entrées au contact de l'huile-moteur, il faut les laver ensuite très soigneusement.
- Avant d'être éliminée conformément aux directives sur la protection de l'environnement, l'huile usagée doit être conservée hors de portée des enfants.



L'huile ne doit en aucun cas pénétrer dans les égouts ou dans le sol.

Liquide de refroidissement

- Le système de refroidissement doit être rempli d'eau mélangée à l'additif de liquide de refroidissement dans une proportion d'au moins 40 %.
- Ce mélange offre non seulement la protection antigel nécessaire jusqu'à -25 °C, mais il protège aussi de la corrosion avant

tout les pièces en alliage léger du système de refroidissement. En outre, il empêche l'entartrage et élève nettement le point d'ébullition du liquide de refroidissement.

- A la saison chaude ou dans les pays chauds, la concentration du liquide de refroidissement ne doit donc pas non plus être diminuée en ajoutant de l'eau. La proportion d'additif de liquide de refroidissement doit être de 40 % minimum.

- Si, pour des raisons climatiques, une protection antigel plus importante est nécessaire, la proportion de G 12 A8D peut être augmentée, mais jusqu'à 60 % maximum (protection antigel jusqu'à environ -40 °C), sinon ladite protection rediminuerait et la puissance de refroidissement se dégraderait.

Pertes de liquide de refroidissement

- Une perte de liquide laisse présumer en premier lieu un défaut d'étanchéité. Dans ce cas, le système de refroidissement doit être contrôlé immédiatement. Il ne suffit pas de faire l'appoint de liquide de refroidissement.
- Lorsque le système est étanche, des pertes ne peuvent se produire que lorsque le liquide bout par suite d'une surchauffe et s'échappe hors du circuit de refroidissement.

Appoint de liquide de refroidissement

- Il n'est permis d'utiliser comme additif de liquide de refroidissement que du G 12 A8D (antigel à base de glycol avec additifs anticorrosifs) ou un additif de spécification TL-VW 774 D (tenez compte de l'inscription figurant sur le bidon).
- D'autres additifs peuvent nuire avant tout à l'action anticorrosive.
- Les avaries de corrosion qui en résultent risquent de provoquer une perte de liquide de refroidissement et, en conséquence, de graves avaries du moteur.

Attention : L'additif de liquide de refroidissement et le liquide de refroidissement sont nuisibles à la santé. L'additif de liquide de refroidissement doit donc être conservé dans le bidon d'origine et surtout hors de portée des enfants. En cas de vidange occasionnelle du liquide de refroidissement, il faut le recueillir et le mettre également en lieu sûr.

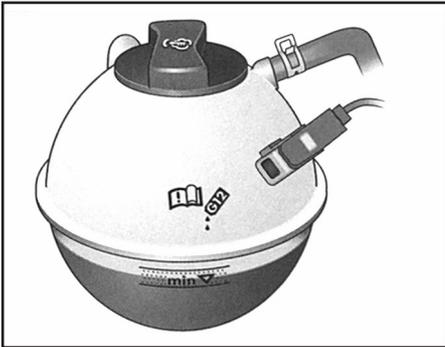


Normalement, du liquide de refroidissement vidangé ne doit pas être réutilisé. Il doit être éliminé conformément aux directives sur la protection de l'environnement.

Contrôle du niveau du liquide de refroidissement

- Il est important que le niveau de liquide de refroidissement soit correct pour le parfait fonctionnement du système de refroidissement. C'est pourquoi il convient de contrôler régulièrement le niveau de liquide de refroidissement.

- Le niveau du liquide de refroidissement ne peut être convenablement contrôlé lorsque le moteur est arrêté.
- Il n'est pas nécessaire d'enlever le bouchon du vase d'expansion pour contrôler le niveau de liquide de refroidissement, étant donné que le vase d'expansion est translucide.
- Lorsque le moteur est froid, le niveau du liquide de refroidissement doit être dans la zone repérée sur le vase d'expansion. Lorsque le moteur est chaud, il peut aussi être légèrement au-dessus de cette zone.



Appoint de liquide de refroidissement

Attention : N'ouvrez pas le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur est très chaud, danger de brûlures ! Le circuit de refroidissement est sous pression.

- Pour l'appoint, utilisez uniquement du liquide de refroidissement qui n'a jamais servi.
- Arrêtez d'abord le moteur et laissez-le refroidir. Puis, couvrez le bouchon du vase d'expansion avec un chiffon et dévissez prudemment le bouchon en le tournant vers la gauche.
- Si de l'antigel G 12 A8D n'est pas disponible, vous ne devez en principe utiliser aucun autre additif de liquide de refroidissement. Dans ce cas, faites l'appoint avec de l'eau seulement et rétablissez la proportion de mélange correcte sans tarder avec l'additif de liquide de refroidissement prescrit.
- En cas de pertes importantes de liquide de refroidissement, faites l'appoint de liquide seulement une fois que le moteur a refroidi, afin d'éviter toute avarie de ce dernier.
- Ne remplissez pas au-dessus de la zone repérée :
- En cas d'échauffement, le liquide en trop est alors chassé hors du circuit de refroidissement par le biais de la soupape de décharge placée dans le bouchon de fermeture.
- Vissez le bouchon de fermeture à fond.

Remarque importante : Le G 12 ne doit être mélangé en aucun cas avec d'autres additifs de liquide de refroidissement (le G 11 est également exclu). Vous reconnaîtrez le G 12 dans le vase d'expansion à sa couleur rouge. Si le liquide contenu dans le vase d'expansion est marron, le G 12 a

été mélangé à un autre liquide de refroidissement. Dans ce cas, il faut vidanger immédiatement le liquide de refroidissement.

- Dans le cas contraire, de graves dysfonctionnements peuvent se produire ou une avarie du moteur risque de survenir.

Lave-glace



- Le lave-glace arrière* est alimenté en liquide par le réservoir placé dans le compartiment-moteur.

Remplissage du réservoir

- Nous recommandons de toujours ajouter à l'eau de lavage le nettoyant «Cristall glaces» d'origine Volkswagen (référence G 052 164). En effet, l'eau pure ne suffit pas pour nettoyer rapidement et à fond les glaces et les verres de phares. «Cristall glaces» est un nettoyant puissant qui est additionné d'antigel, donc utilisable toute l'année. Tenez compte des prescriptions de mélange indiquées sur l'emballage du nettoyant pour glaces.
- Ne mélangez en aucun cas de l'antigel pour radiateur ou d'autres additifs.

Réglage des gicleurs du lave-glace

Pare-brise

- Vous pouvez régler les gicleurs de lave-glace en hauteur en les faisant pivoter. Ce faisant, vous devez tenir le gicleur latéralement.

Glacé arrière*

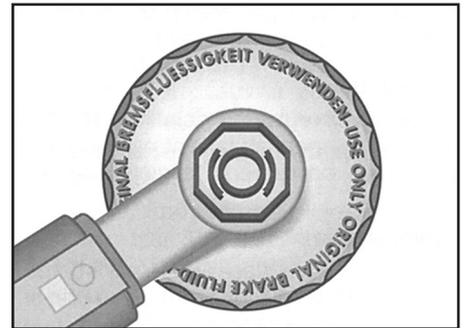
- Le gicleur du lave-glace arrière est incorporé à l'axe d'essuie-glace. Le jet d'eau doit arriver au centre du champ de balayage.

Lave-phares*

- Ces gicleurs ne peuvent être réglés qu'à l'aide d'un outil spécial.

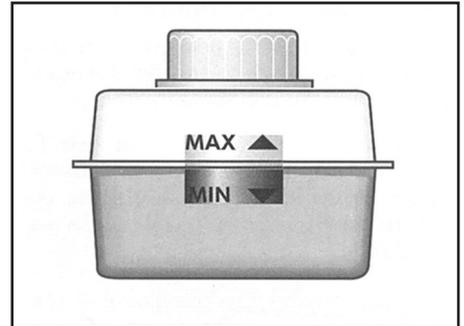
Liquide de frein

- Le réservoir de liquide de frein se reconnaît à son bouchon jaune.



Vérification du niveau de liquide

- Le niveau de liquide doit être toujours compris entre les repères «MAX» et «MIN».



- Un léger abaissement du niveau du liquide se produit au cours de l'utilisation par suite de l'usure et du rattrapage automatique du jeu des garnitures de frein. Cela est normal.
- Cependant, si la réserve de liquide diminue sensiblement dans un court laps de temps ou baisse en dessous du repère «MIN», il se peut que le système de freinage ne soit plus étanche. Lorsque le niveau du liquide de frein dans le réservoir d'alimentation est trop bas, le témoin des freins s'allume. Faites vérifier le système de freinage.

Vidange du liquide de frein

- Le liquide de frein est hygroscopique. C'est pourquoi il absorbe à la longue l'eau contenue dans l'air ambiant.
- Mais avec le temps, une teneur en eau du liquide de frein trop élevée risque de provoquer la corrosion du système de freinage. En outre, le point d'ébullition du liquide de frein est sensiblement abaissé.
- C'est pourquoi le liquide de frein doit être vidangé tous les deux ans.

Attention : Si le liquide de frein est trop vieux, des bulles de vapeur peuvent se former dans le système de freinage en cas de très forte sollicitation des freins. Cela nuit considérablement à l'efficacité du freinage, donc à la sécurité routière. Le liquide de frein est toxique. C'est pourquoi il ne doit être conservé que dans le bidon d'origine fermé et ne pas être laissé à la portée des enfants.

- Il faut aussi tenir compte du fait que le liquide de frein attaque la peinture des véhicules.

Fusibles

- Les différents circuits électriques sont protégés par des fusibles.
- De plus, tous les lève-glace électriques sont protégés en commun par un coupe-circuit automatique qui se met hors circuit en cas de surcharge (p. ex. lorsque les glaces sont immobilisées par le gel) et se remet automatiquement en marche quelques secondes plus tard.

- Nous vous recommandons d'avoir des fusibles de rechange en permanence dans le véhicule.

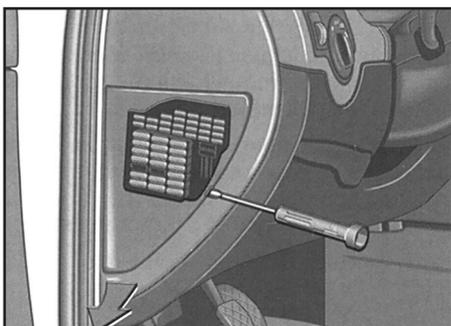
Attention : Ne «rafistolez» en aucun cas les fusibles défectueux et ne les remplacez pas par des fusibles de plus fort ampérage : cela risquerait de causer des dégâts en d'autres points de l'équipement électrique. Un incendie risque même de se déclarer dans certaines conditions.

Coloris-repères des fusibles :

brun clair	5 ampères
rouge	10 ampères
bleu	15 ampères
jaune	20 ampères
vert	30 ampères

Remplacement d'un fusible

- Les fusibles se trouvent dans le tableau de bord derrière un cache.



- Certains modèles sont dotés de fusibles supplémentaires, p. ex. dans le compartiment-moteur, sur la batterie. Il convient de faire remplacer ces fusibles uniquement par le service après-vente Volkswagen.
- Coupez le contact d'allumage et mettez hors circuit le consommateur électrique concerné.
- Retirez le cache.
- Une pince en plastique* pour le prélèvement des fusibles est fixée sur le cache ou dans la boîte à fusibles.
- L'affectation des fusibles est représentée sur une plaquette à l'intérieur du cache de la boîte à fusibles.
- Retirez le fusible correspondant.
- Remplacez le fusible grillé, reconnaissable à la lame de métal fondue, par un fusible neuf de même ampérage.
- Si, après un court laps de temps, le fusible neuf grille de nouveau, il faut faire vérifier l'équipement électrique le plus tôt possible.
- Remettez en place le couvercle.

Affectation des fusibles

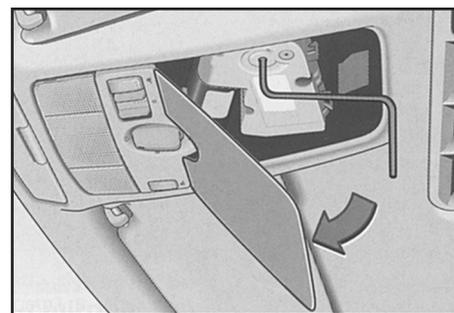
- L'affectation des fusibles est représentée sur une plaquette à l'intérieur du cache de la boîte à fusibles.
- Plusieurs consommateurs peuvent être protégés par un seul et même fusible, p. ex. le chauffage, le climatiseur et la soufflante. Dans ces cas, plusieurs symboles affectés à un seul fusible figurent sur la plaquette.
- Les symboles figurant sur cette plaquette ont la signification suivante.

	Feux de croisement
	Feux de route
	Réglage du site des phares
	Feux de stationnement
	Phares antibrouillard
	Feu arrière de brouillard
	Feu de recul
	Clignotants
	Signal de détresse
	Eclairage des cadrans
	Soufflante
	Climatiseur
	Chauffage
	Dégivrage de pare-brise
	Dégivrage de glace arrière
	Dégivrage des rétroviseurs extérieurs
	Réglage des rétroviseurs extérieurs
	Rabattement des rétroviseurs extérieurs
	Chauffage des sièges
	Avertisseur sonore
	Essuie-glace et lave-glace
	Essuie-glace et lave-glace arrière
	Essuie-glace arrière
	Lave-phares
	Toit ouvrant
	Lève-glace
	Allume-cigare
	Glaces pivotantes
	Système de fermeture

	Lire la notice d'utilisation
	Centrale électrique
	Circuit électrique d'allumage
	Circuit électrique du moteur
	ABS
	ESP
	Eclairage du levier sélecteur
	Antidémarrage
	Eclairage de la plaque de police
	Dégivrage des gicleurs de lave-glace
	Bloc-cadrans
	Verrouillage central
	Autoradio
	Lecteur de CD, changeur de CD
	Téléphone, système de télématique
	Téléphone mobile
	Régulateur de vitesse
	Système de navigation
	Eclairage intérieur
	Lampes de lecture
	Pompe à carburant
	Prise de courant pour traction d'une remorque

Toit coulissant/pivotant*

Fermeture d'urgence



- Lorsque le dispositif est défectueux, le toit peut être fermé manuellement.
- A l'aide d'un tournevis, retirez le cache en matière plastique par sa partie postérieure.
- Dégagez la manivelle du support de cache, introduisez-la dans l'ouverture jusqu'en butée (surmontez la pression du ressort) et fermez le toit coulissant.
- Remplacez la manivelle dans le support et remettez en place le cache.